"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,500

LA LIBERTÉ

Vol. 69 No 16 SAINT-BONIFACE, jeudi 15 juillet 1982

Amender l'article 23 de la Loi sur le Manitoba

Une solution politique à une impasse juridique

"Une solution politique à une impasse juridique..."

C'est dans ces termes que le procureur général du Manitoba, Roland Penner, a qualifié les démarches de son ministère pour amender l'article 23 de la loi sur le Manitoba de 1871. Cette fameuse loi constitue le fondement des droits linguistiques dont auraient du jouir les francophones de la province depuis 1890.

Le ministre Penner espère modifier ou abroger l'article 23 avant que ne se termine devant la Cour suprême du Canada le cas Bilodeau. M. Roger Bilodeau conteste la validité des lois qui ont été adoptées uniquement en anglais. La Cour d'appel du Manitoba ne lui a pas donné raison, mais personne ne semble douter que la Cour suprême ne décide en sa faveur.

Sauf le procureur général du Manitoba. Selon M. Penner, la situation des Franco-Manitobains est critique: si la plus haute instance juridique du pays décrète que l'article 23 n'a pas un caractère impératif (obligatoire) mais indicatif (facultatif), c'est la fin des protections constitutionnelles pour la minorité. C'est pourquoi, il a voulu initier cette démarche de consultation auprès des francophones.

À la fin juin, M. Penner a présenté à la Société franco-manitobaine son projet d'amendement, demandant au Conseil d'administration de réagir dans les quelques jours suivants. La SFM a demandé de réfléchir jusqu'au mois d'août, ce qui lui permettrait de consulter dans la communauté. Et pour cause...



M. Roland Penner, procureur général du Manitoba

L'empressement de la province n'est certes pas de bonne augure. De plus, l'on sait que le pouvoir de modifier la portée de l'article 23 ne revient pas à la législature manitobaine, mais au Parlement fédéral. En effet, la province ne peut abroger sa propre constitution, la Loi sur le Manitoba faisant partie intégrante de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. M. Penner a fait savoir qu'il a l'intention de saisir du dossier le Ministre fédéral de la Justice, Jean Chrétien. Devant la première réaction de la SFM, cette rencontre a perdu de son urgence.

Ce qui semble plus urgent, c'est de retravailler cette première esquisse d'amendement. Car le texte actuel paraît tout à fait inacceptable pour les Franco-Manitobains. (Voir encadré).

D'abord le projet d'amendement soulage la province de l'obligation de traduire les lois adoptées antérieurement uniquement en anglais, et ce, même les lois auxquelles on se rapporte le plus souvent dans la vie quotidienne. Pour M. Penner, il n'y a pas d'inquiétudes à nourrir de ce côté puisque la province s'est déjà engagée à traduire, après avoir consulté la SFM, une cinquantaine de ces lois d'usage courant. Ce travail sera complété d'ici quelques années, a-t-on promis.

Pour ce qui est des lois adoptées au Manitoba depuis le jugement de la Cour suprême sur le cas Forest, le 13 dé-

suite à la 4

Projet d'amendement à la Loi sur le Manitoba (extraits)

1 Sec. 23 of The Manitoba Act, 1870 is repealed.

2 The English language and the French language are the official languages of Manitoba.

*3 **Either the English language or the French language** may be used in the **debates** and **proceedings** of the Legislative Assembly of Manitoba or in any debates or proceedings before any committee of the Legislative Assembly of Manitoba.*

*4 Either the English language or the French language may be used in any **pleadings** or **process** in or issuing from any court established by an Act of the Legislature of Manitoba.*

*5 (1) **Any Act** of the Legislature of Manitoba that receives the royal assent on or after a date fixed for the purposes of this section by proclamation of the Governor General and **that is not enacted, and published and printed, in both the English language and the French language is not valid or enforceable.***

*5 (2) **No Act** of the Legislature of Manitoba that received the royal assent before a date fixed for the purposes of this section by proclamation of the Governor General **is invalid by reason of its having been enacted, and published and printed in the English language only.***

*5 (3) Where an Act of the Legislature of Manitoba is enacted, and published and printed in both the English language and the French language, **both language versions are equally authoritative.***

Au sommaire



Le Festival déménage

Les jeudi et vendredi 8 et 9 juillet dernier, le Festival du Voyageur a déménagé ses pénates de l'ancien bureau dans l'Hôtel de ville de Saint-Boniface pour s'installer dans ses nouveaux locaux 768, avenue Taché, qui sont toujours en voie de rénovation.

La photo a été prise dans le bureau de l'administrateur du Festival, M. Eugène Giguère (à droite en avant). C'était le seul employé qui avait eu le temps de s'installer convenablement!

Au Festival, on parle déjà d'un "petit paradis" tellement on se sent à l'aise et chez soi. D'ici la fin de l'été, les travaux de rénovation des bureaux, du club des membres et de la grande salle de spectacle seront terminés. On apprend qu'au début de septembre le Festival tiendra une fin de semaine d'activités pour les célébrations de l'ouverture officielle. Le public sera invité à visiter le nouveau pied à terre des voyageurs.

OPINION

Rien ne sert de courir...

Les Franco-Manitobains apprenaient la semaine dernière que le procureur général de la province, M. Roland Penner, a tenté avec empressement d'obtenir de la Société franco-manitobaine une première réaction sur un projet d'amendement à l'article 23 de l'Acte du Manitoba. (Voir l'article à ce sujet à la une).

M. Penner a proposé qu'un nouvel aménagement politique dans cette vieille et difficile question serait à l'avantage de la communauté francophone. Lors d'une entrevue en fin de semaine, il est allé jusqu'à dire que, sans un consensus chez les leaders franco-manitobains, il verrait inutile de procéder à des changements constitutionnels qui demanderaient le concours d'Ottawa. M. Penner se verrait alors dans l'obligation de mandater les procureurs de la province d'aller en Cour suprême en novembre prochain (pour l'affaire Bilodeau) pour arguer que le caractère de l'article 23 n'est que facultatif.

Selon le procureur général, le Manitoba n'aura pas d'autre choix. M. Roger Bilodeau conteste la légalité de deux lois promulgées uniquement en anglais et donc de toutes les lois qui ont été promulgées dans cette langue uniquement. Le ministre Penner soutient que, si la Cour suprême juge que ces lois sont ultra vires, c'est la structure légale de la province en entier qui s'effondrera, entraînant rien de moins que le chaos.

Mais en commençant par Roger Bilodeau et son avocat Me Vaughan Baird, personne n'a jamais douté que la Cour suprême acceptera comme étant valable la constestation en cours. Car, depuis cent ans, l'article 23 et son jumeau identique, l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, ont constitué le fondement des droits des minorités, au Québec comme au Manitoba.

Le principe de la permanence

Comme l'a proposé Me Baird, c'est le Gibraltar des droits des deux groupes linguistiques. Rejeter la nature obligatoire ou impérative de l'article c'est détruire le principe de la permanence des droits constitutionnels enchassés. Pour le Manitoba comme pour le Québec, dans la situation actuelle...

Il va sans dire que si la plus haute Cour de justice au pays donne raison à Roger Bilodeau, elle ne laissera pas pour autant se désintégrer la structure légale de la province. Cela serait impensable. Le plus probable c'est que la province se voit contrainte à traduire toutes les lois à l'intérieur d'un délai précis. Me Baird a proposé cinq ans.

On peut également s'imaginer que l'administration provinciale, prise en faute, soit contrainte à offrir de nouveaux droits aux Franco-Manitobains pour éviter de devoir traduire, inutilement, toutes les lois provinciales.

Peu importe la solution, c'est le Manitoba qui se trouvera en difficulté. Un nouvel aménagement politique donc, avant le procès du mois de novembre, serait nettement à son avantage; Vaut mieux prévenir..., en d'autres mots. C'est ce qui explique l'empressement de M. Penner à régler la question et à obtenir un consensus rapidement.

Ce qui a surpris dans la nouvelle de la semaine dernière, c'est que le projet d'amendement, en rejetant l'obligation de traduire tous les statuts de la province, ne propose en échange rien de concret pour les Franco-Manitobains.

On se demande alors pourquoi on s'est donné la peine de le présenter.

Jean-Pierre DUBÉ

Les VIe Choralies approchent...

L'Alliance chorale Manitoba lance une invitation spéciale au public à assister aux activités suivantes:

1. CONCERT D'OUVERTURE:

DATE: le dimanche 1er août 1982
ENDROIT: Salle du centenaire de Winnipeg
HEURE: à 20h30

Ce concert sera présenté par une super-chorale provinciale de 400 voix (adultes et jeunes) provenant de 20 milieux du Manitoba et deux chorales invitées: "La Chorale des Intrépides" et "Les Blés au Vent".

Lors de ce concert, une présentation spéciale sera décernée au R.P. Martial Caron, musicien franco-manitobain, à l'occasion de son 80e anniversaire de naissance et son jubilé d'or (50 ans) sacerdotal chez les Jésuites cette année.

Les billets réservés sont en vente aux guichets du Centre culturel franco-manitobain et à A.T.O. ($8.50/$7.50 $6.50)...

2. SOIRÉE MANITOBAINE:

DATE: le lundi 2 août 1982
ENDROIT: au Centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher Saint-Boniface (Manitoba)
HEURE: à 20h

Des artistes franco-manitobains présenteront un spectacle aux choristes inscrits aux VI Choralies internationales.

Un nombre limité de billets est en vente au public pour cette soirée.

Coût: $10.00... en vente au bureau de l'ACM

3. CONCERT DE CLÔTURE:

DATE: le samedi 7 août 1982
ENDROIT: 3e étage - Centre des congrès à Winnipeg
HEURE: à 19h30

Concert des ateliers de la semaine des Choralies présenté par tous les choristes inscrits et dirigé par des chefs de choeur du Canada, de l'Europe et des États-Unis.

Billets (non-réservés) sont en vente aux guichets du CCFM et à A.T.O.



M. Guy Boulianne dirige la répétition générale, samedi 10 juillet, en vue du grand concert d'ouverture des Vie Choralies internationales. Au deuxième plan: la section des sopranos; derrière: les ténors. C'était beau à voir, encore plus beau à écouter!



Une foule record au Folk Festival

La 9e édition au Winnipeg Folk Festival a permis de battre un autre record de participation: 35,000 personnes sont venues d'un peu partout dans le continent, soit une augmentation de 10 pour cent sur l'an dernier. En général, les nouveaux numéros n'ont pas manqué d'épater.

Les observateurs de la musique folklorique s'entendent cependant pour dire que la découverte de l'année a été Queen Ida and The Bon Temps Zydeco Band.

Le Festival folk a été marqué cette année par la représentativité accrue de l'élément blues-rock. On a également noté, au niveau des thèmes, une insistance particulière sur les questions écologiques et anti-nucléaires.

Comme pour les années passées, aucun incident regrettable n'a été enrégistré durant la fin de semaine.

Pour l'an prochain, le directeur de l'organisation, Mitch Podolak, a promis un Festival encore meilleur puisqu'il s'agira du 10e anniversaire de l'entreprise.

Merci aux travailleurs sociaux du Manitoba

Monsieur,

L'Association canadienne des travailleurs sociaux désire exprimer sa reconnaissance sincère envers les Manitobains et tout particulièrement les travailleurs sociaux du Manitoba qui ont bien voulu organiser en notre nom, du 16 au 18 juin dernier à Winnipeg, une conférence nationale fort marquante et inoubliable. En provenance de toutes les régions du pays, nos délégués sont repartis avec un espoir unique et un sens de renouvellement face aux problèmes socio-économiques nationaux et internationaux qui nous assaillent actuellement.

Se déroulant sous le thème Le travail social: défis des années 1980, la conférence s'est penchée sur des questions stimulantes et pertinentes. Elle comprenait une allocution d'ouverture intitulée Les droits de la personne: une perspective globale, une présentation internationale, Le travail social dans les années 1980: questions et stratégies et divers ateliers sur les services qui sont dispensés aux autochtones, personnes handicapées, personnes âgées et victimes de violence au sein de la famille. La conférence s'est consacrée en outre à l'étude de la conjoncture économique et des services sociaux.

Mais au-dessus des autres faits mémorables de la conférence, nous tenons à souligner la bienveillance, l'hospitalité et l'égard spécial des Manitobains. Nous ne pourrions les remercier assez de la merveilleuse soirée ethnique qu'ils ont organisée.

Les travailleurs sociaux sont appelés, dans bien des cas, à travailler dans un milieu fort difficile, ingrat et souvent critiqué. Ils sont toutefois repartis de Winnipeg avec un sentiment renouvelé de solidarité, de fierté professionnelle et d'espoir. Ils partagent cet espoir avec leurs confrères et des gens qui oeuvrent dans le domaine des services sociaux ou qui y sont associés: politiciens, fonctionnaires aux ordres fédéral, provincial ou local et d'autres particuliers. Un tel renouvellement nous aidera beaucoup à faire face aux défis qui se poseront à nous tous dans l'avenir. Merci, Manitoba

La présidente,
Gayle Gilchrist James, (Alberta)

La directrice générale,
Gweneth J. Gowanlock, (Alberta)

le 30 juin

Des précisions sur les tarifs dans les foyers

Suite à un éditorial du "Winnipeg Free Press" en date du 23 juin courant et intitulé "Squeezing the Aged", j'aimerais partager avec vos lecteurs les idées qui suivent. Premièrement, certains détails dans cet éditorial sont faux. Pour bien comprendre les taux que doivent payer les résidants des foyers à soins intensifs à l'heure actuelle, il faut les comparer avec les taux prévus par l'administration précédente.

La politique du gouvernement précédent était d'augmenter les taux de 50 cents par jour tous les trois mois (Le Free Press écrit 25 cents par jour). Cela voudrait dire une augmentation de $2 par jour sur une période d'un an.

J'ai décidé d'abandonner cette formule "automatique" afin de pouvoir établir une formule plus logique pour ce qui est des taux payés par les résidants des foyers à soins intensifs.

Plutôt que d'augmenter les tarifs de façon arbitraire, il est préférable, à mon avis, de considérer des augmentations qui tiennent compte des revenus des résidants.

Je vous offre le tableau suivant, tableau qui vous permettra de juger par vous-même laquelle formule est préférable pour les personnes directement impliquées et si il y a vraiment du "Squeezing the Aged".

Tarifs journaliers	Ancien gouvernt	Nouvelle formule
1er janvier 82	11.25	10.75
1er avril 82	11.75	11.35
1er juillet 82	12.25	11.65
1er octobre 82	12.75	à décider
1er janvier 83	13.25	à décider

Selon l'ancienne formule, les résidants auraient à payer 60 cents de plus par jour ($18 par mois) que sous la présente formule. Cela veut aussi dire que la formule présentement utilisée fait que chaque résidant épargnera $136.60 entre le 1er janvier et le 30 septembre 1982.

Je crois sincèrement que cette nouvelle façon de calculer les tarifs journaliers est supérieure à l'ancienne "formule automatique".

Sincèrement,
L.L. Desjardins

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,500 foyers du Manitoba français.

Membre de l'association de la presse francophone hors Québec

APF

Directeur par intérim: Jean-Pierre DUBÉ
Journaliste: Yvon GIROUX
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaires: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les locaux sont situés au Centre culturel franco-manitobains 340, boulevard Provencher. **Téléphoner au No: 247-4823.**

L'abonnement annuel coûte: 16,50$

Heures de bureau: Lundi au vendredi 9h à 12h; 12h30 à 16h30

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

D'abord la jeunesse à Radio-Canada?

Monsieur Léo Rémillard
Directeur des services français
pour les Prairies
La Société Radio-Canada

Cette lettre a pour but de vous informer de notre mécontentement face à l'annulation de l'émission "Pulsation" sur les ondes de CKSB pour la saison estivale. Il nous semble tout à fait hors d'ordre que la seule radio française au Manitoba enlève la seule émission qui répond plus ou moins aux besoins des jeunes. Un geste de ce genre démontre clairement que la jeunesse prend le côté pour une programmation plus légère d'émissions venant du Québec.

Il nous semble contradictoire que Radio-Canada dépense d'énormes sommes d'argent pour organiser des rencontres régionales en tête à tête, que d'après votre compte-rendu du 29 octobre 1981:

"Les Franco-Manitobains se préoccupent d'abord de la programmation destinée à la jeunesse. On considère qu'une amélioration dans ce secteur serait souhaitable tant qualitative que quantitative". (page 5)

et que vous annulez la seule émission jeunesse.

Nous reconnaissons que Radio-Canada doit offrir:

"Un service équilibré qui renseigne, éclaire et divertisse des personnes de tout âge, aux intérêts et aux goûts divers, et qui offre une répartition équitable de toute la gamme de la programmation". (page 6)

Cependant, nous devons nous poser des questions à savoir où la jeunesse se place dans la programmation de Radio-Canada.

Pouvons-nous conclure qu'il existe déjà une répartition inéquitable? Aussi, n'est-ce pas notre droit de savoir que sera la programmation jeunesse pour la saison 1982-1983 ainsi que les budgets accordés?

Si la raison d'annuler l'émission "Pulsation" durant l'été est d'offrir des congés à des employés, ne serait-il pas une excellente occasion de permettre à des jeunes d'acquérir une expérience en animation ou en technique?

Nous croyons qu'il est nécessaire que nous ayons une réponse à nos questions. Étant donné que Radio-Canada est une société de la Couronne, c'est dans notre plein droit de recevoir des informations sur ces questions. L'avenir de la Radio française au Manitoba repose sur la jeunesse. Lorsque la seule émission jeunesse est annulée, peut-on conclure que les priorités de Radio-Canada sont très mal placées?

En attendant une réponse, veuillez agréer, Monsieur Rémillard, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Le Conseil exécutif du
Conseil Jeunesse Provincial

Charles Gagné
Président
le 9 juillet

c.c. M. Maxime Desaulniers
M. Pierre Juneau
SFM
FJCF
CCFM
LA LIBERTÉ
Service des nouvelles de Radio-Canada

TRIBUNE LIBRE

Les assemblées annuelles et la représentativité

Plusieurs personnes déclarent publiquement que la Société franco-manitobaine n'est pas représentative de la population franco-manitobaine. Je crois qu'il est temps de parler des faits et je voudrais faire ressortir deux arguments qui démontrent que la SFM est représentative de la communauté franco-manitobaine.

Tous les ans, la SFM invite les Franco-Manitobains à venir participer à une assemblée annuelle. Tous sont invités et le rêve de tout conseil d'administration de la SFM est de réunir la plus grande foule dans l'histoire de cet organisme. Une grande publicité est faite, des invitations sont envoyées et des ateliers sont mis sur pied pour inciter la population à participer à cet événement.

À l'assemblée, elle-même, il y a des discussions au sujet des politiques adoptées par le conseil d'administration au cours de l'année précédente et une ébauche des politiques, pour l'année à venir. Les membres du nouveau conseil d'administration, qui vont siéger pour une période précise, définie par leur mandat dans la constitution, sont élus à la fin des délibérations.

Que les structures soient mieux utilisées

Cette assemblée représente la démocratie à son état le plus pur. Cette démocratie directe demeure fidèle aux principes des démocraties de la Grèce antique, c'est-à-dire, une administration où le peuple exerce la souveraineté.

Un argument souvent apporté pour démontrer que la SFM n'est pas représentative, consiste à faire remarquer le nombre restreint de participants à l'assemblée annuelle. Il représente environ de 2 à 3% de la population totale des Franco-Manitobains. Ainsi les gens élus par cette assemblée ne seraient pas représentatifs?

Si on utilise cette même logique, une majorité de nos échevins ne sont pas représentatifs. Certains ont été élus par acclamation, d'autres ont rapporté une victoire dans des secteurs de la ville où la participation n'a pas dépassé 15% de la population totale.

Ce qui est important c'est que tous les citoyens soient libres de participer. Le manque de participation démontre une approbation tacite ou tout au moins aucun désaccord majeur avec les candidats proposés. Ceci nous porte, donc, à conclure que dans les deux cas, les personnes élues sont représentatives de la population qu'elles veulent desservir.

Il est donc important pour ceux qui ne sont pas d'accord avec mes arguments de proposer des structures qui permettraient à l'organisme principal de la population franco-manitobaine d'être plus représentatif, tout en ne lésant pas la liberté des individus. Entretemps, je souhaite que les structures actuelles, que je crois adéquates, soient mieux utilisées. Il faut que le nombre de personnes à l'assemblée annuelle augmente pour que cette institution totalement démocratique puisse arriver à son plein potentiel.

Jean-Marie TAILLEFER

(suite de la une)

Une solution politique

cembre 1979, le procureur général a indiqué que seules les nouvelles pièces de législation avaient été traduites. Ce qui constitue une minorité des textes, puisque la plupart des bills sont des amendements à des lois existantes.

Ce que l'amendement Penner garantirait, c'est que dorénavant toutes les lois passées à la législature provinciale seront rédigées et publiées dans les deux langues officielles. L'égalité de la langue française par rapport à la langue anglaise devant les tribunaux serait également reconnue dans la province.

Mais l'élément essentiel de ce projet d'amendement, et élément qu'il faudra à tout prix retenir, c'est la consécration du caractère autoritaire des deux versions anglaise et française. Car il ne faut pas oublier que le Bill 2 de l'administration conservatrice de M. Sterling Lyon en 1980, n'accordait pas la même légitimité à la langue française, comme à la langue de la majorité.

Mais pour qu'un projet d'amendement à l'article 23 soit acceptable, il faudra que soit précisée la nature des nouveaux droits dont ont besoin les Franco-Manitobains en 1982, avant de rayer 90 ans d'injustice. Les négociations ne font donc que commencer.



M. Roger Bilodeau

Jean-Pierre DUBÉ

L'article 23

"L'usage de la langue française ou de la langue anglaise sera facultatif dans les débats de la Législature; et dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces chambres, l'usage de ces langues sera obligatoire; et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure par-devant les tribunaux ou émanant des tribunaux du Canada, qui sont établis sous l'autorité de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, et par-devant tous les tribunaux ou émanant des tribunaux de la province, il pourra également être fait usage à faculté de l'une ou l'autre de ces langues. Les actes de la législature seront imprimés dans les deux langues".

Mme Thérèse Gobeil-Cameron à la présidence du Centre du centenaire

Le Ministre des Affaires culturelles et du patrimoine, l'Honorable Eugene Kostyra, a annoncé la nomination de Mme Thérèse Gobeil-Cameron au poste de présidente du Conseil d'administration de la Société du Centre du Centenaire du Manitoba pour un mandat de deux ans.

Mme Gobeil-Cameron est membre de la Société franco-manitobaine présidente des Éducateurs franco-manitobains, journaliste et directrice de l'école Guyot.

"Nous apprécions la venue de Mme Gobeil-Cameron au sein du Conseil, a dit le Ministre, car elle y apporte l'expérience d'une longue participation communautaire, un sens exceptionnel de l'initiative, ainsi que de grandes qualités administratives".

Le Conseil est chargé de l'administration de la Société du Centre du Centenaire du Manitoba.

Vie sociale

Naissances

Marcel & Gisèle **Lacroix** (née Delaquis) de Saint-Vital ont le plaisir d'annoncer la naissance de Stéphane, Marcel, 9 livres 1 1/2 once à l'hôpital de Saint-Boniface, le 3 juillet, un petit frère pour Pierre, Martin, et Justin. Les grands-parents sont Pierre et Thérèse Delaquis et Juliette Lacroix.

Johanne et Guy **NOËL** de La Salle, sont heureux d'annoncer la naissance de Carmelle Louise le 24 juin 1982. (6 livres 10 onces). Une belle petite soeur pour Gilles. Les heureux grands-parents sont Marie et Maurice Cloutier de La Salle, et Claire et Maurice Noël de Sainte-Anne.

Baptêmes

Le 20 juin 1982, Daniel, Marc **Rochon** né le 20 mai 1982, fils de Paul Rochon et de Jocelynne Normandeau. Parrain: Jean-Yves Rochon: marraine: Joëlle Rochon.

Richard Roger **Dupasquier**, 8 livres 7 onces né le 20 avril à l'hôpital de Saint-Boniface et baptisé le 20 juin en l'église Saint-Eugène à Saint-Vital, un petit frère pour Marc et Chantal. Les heureux parents sont Roger et Ginette (née Préjet). Parrain et marraine: Normand et Gisèle Dupasquier de Saint-Boniface.

Le 4 juillet à Saint-Jean-Baptiste, Roxanne-Rose-Marie **St-Hilaire** née le 17 juin, fille de Robert St-Hilaire et Doris Dupuis Parrain: René Dupuis; marraine: Marie Dupuis.

Curtis-John-Albert **Giesbrecht**, né à l'hôpital d'Altona, le 27 mai 1982 de Ben Giesbrecht et de Lucille Champagne. Baptisé le 27 juin par M. le curé Louis Morin de Saint-Joseph. Parrain - Marcel Delorme; marraine - Kimberley Dupuis.

Mariages

Irène **Touzin** et Marc **St-Onge**, le 3 juillet à Saint-Jean-Baptiste.

Colette **Lafond** et Ghislain **Dheilly**, le 10 juillet à Saint-Jean-Baptiste.

Marie **Gauthier** et Albert **Patenaude**, le 17 juillet en la Cathédrale de Saint-Boniface.

Jocelyne **Godin** et Alain **Rivard**, le 17 juillet, en la Cathédrale de Saint-Boniface.

Jeannette **Collette**, fille de Raymond Collette et de Irène Morin (paroisse N.D. de l'Assomption) et Marc **Laramée**, fils de Joseph Laramée et de Rose Palud (paroisse St. Joseph the Worker) tous de Transcona. Le mariage aura lieu à N.D. de l'Assomption le 16 juillet à 19h30.

Décès

Le 3 juillet 1982, M. Wilfrid **Tétrault**, 79 ans, décédé le 29 juin.

Le 3 juillet 1982, M. Léon **Laurence**, 75 ans, décédé le 30 juin.

Mme Fleurette **Friesen** (née Grégroire), de Calgary, 43 ans, le 8 juillet, anciennement de Saint-Jean-Baptiste.

Mme Florence **Fortier** (née Ayotte), de Winnipeg, 73 ans, le 10 juillet, anciennement de Saint-Jean-Baptiste.



Expansion à l'Hôpital général de Saint-Boniface

C'est en présence de nombreux dignitaires, qu'a eu lieu, jeudi dernier, la première pelletée de terre en vue de la construction d'une aile moderne pour le diagnostic et le traitement du cancer à l'Hôpital général de Saint-Boniface.

La nouvelle aile de trois étages et d'une superficie de 22,500 pieds carrés sera située du côté sud de l'hôpital, plus précisément à l'ouest de l'entrée de l'urgence et sera reliée aux services médicaux existants, et aux laboratoires. Les travaux au coût de 5,5 millions, incluant le matériel, devraient être terminés l'été prochain.

Une fois les travaux complétés, la nouvelle aile sera pourvue de quatre composantes majeures. En ce qui a trait au diagnostic, l'hôpital pourra compter sur un service d'ultrasons et d'une unité de C.T. Scanner. Quant aux traitements oncologiques, l'hôpital sera doté d'un centre de radiothérapie et d'une clinique de chimiothérapie. Une nouvelle entrée y sera aussi construite, donnant accès aux principaux départements de l'hôpital.

La population francophone a diminué de 2,185 au Manitoba

Selon les dernières données du recensement fournies par Statistique Canada, la population du Manitoba ayant déclaré le français comme langue maternelle a diminué de 2,185 personnes, passant de 54,745 en 1976 à 52,560 en 1981, ce qui représente une baisse de 4%

De plus du strict point de vue statistique, le Manitoba n'est plus la province de l'Ouest comptant la plus grande population francophone. L'Alberta, grâce au boom économique qu'elle a connu ces dernières années, a vu sa population francophone augmenter d'environ 18,000 personnes pour atteindre 62,145 et détrôner ainsi le Manitoba.

Mais les données qui causent le plus d'inquiétude, et qui ne seront dévoilées que dans plusieurs mois, demeurent celles concernant la langue d'usage. C'est par le taux d'utilisation fourni par ces données que l'on juge du taux d'assimilation chez une population minoritaire.

Le président de la Société franco-manitobaine, M. Léo Robert, s'attendait même à une baisse de la population francophone un peu plus élevée que 4%, suite à l'exode des francophones depuis environ cinq ans vers l'Est ou plus à l'Ouest du pays. Pour lui le dévoilement des statistiques concernant la langue d'usage sera crucial, et permettra de déterminer si le travail qui a été fait pour ralentir l'assimilation chez les francophones a réussi.



M. Léo Robert, président de la SFM

Au niveau des subventions que la SFM reçoit du Secrétariat d'État cela pourrait jouer un rôle aussi. Cette année se termine l'entente de cinq ans pour les subventions du Secrétariat, et celui-ci en profitera pour faire une réévaluation de cette entente. Jusqu'à maintenant le Secrétariat d'État se basait sur le taux d'assimilation pour accorder ses subventions, suite à sa réévaluation, cette règle de base pourrait être modifiée, quoiqu'il soit encore trop tôt pour avancer une telle hypothèse. Si cette règle demeure, alors dans les provinces où le taux d'assimilation aurait augmenté, les organismes verraient, mince consolation, leurs subventions augmenter.

Quant à M. Maurice Gauthier du bureau du Commissaire aux langues officielles, il craint que l'écart concernant la langue d'usage ne soit encore plus grand. De la baisse de la population francophone au cours de la dernière décennie au Manitoba, M. Gauthier y trouve tout de même des choses positives. "C'est vrai que nous sommes moins nombreux, mais ceux qui restent sont plus vivaces et ont de plus grandes convictions. Nous possédons aussi de meilleurs outils qu'il y a dix ans".

De ces outils, M. Gauthier en parle abondamment; des écoles françaises avec des professeurs formés en français, un Collège plus près et au service de sa communauté, un excellent Centre des ressources, deux maisons d'éditions, des auteurs-compositeurs, et plusieurs organismes. Tout cela représente des signes d'un peuple qui ne veut pas mourir.

Pour lui les données indiquent que "l'on a peut-être atteint le fond de la vague, et que maintenant on ne peut que se maintenir et même remonter". Et dans ce sens les écoles d'immersion pourraient jouer un grand rôle, selon lui, afin de récupérer certaines personnes qui avaient abandonné le français en raison de mariage mixte.

À son avis les chiffres du recensement devrait rappeler au Secrétariat d'État que la communauté francophone de l'Ouest est fragile et a besoin de petits soins. M. Gauthier rappelle ces mots prononcés par M. Gérard Pelletier lors de la fondation de la SFM; "Ce ne sont pas des cadeaux que le Secrétariat d'État vous donnera, ce ne seront que des montants de réparation pour les torts faits depuis 100 ans". "Et cela ne se rétablit pas en une décennie", ajoute M. Gauthier.

Yvon GIROUX

ENFANTS DE L'ABONDANCE ET DE LA FAIM

Mère Teresa vient de passer chez nous. Par son témoignage, elle nous a marqués pour longtemps. Les enfants sont, entre autres, l'objet de ses prédilections, de ses soucis.

Nous sommes-nous déjà arrêtés à réfléchir sur la situation de l'enfant, tant celui de l'abondance que celui de la faim? L'enfant de nos jours est-il objet de mes soucis à moi?

Ci-dessous quelques extraits proposés par le magazine "Phosphore". *

"Autant d'enfants, autant d'enfances. Il naît chaque année, dans le monde, environ 121 millions d'enfants, dont les 4/5 dans les pays pauvres. Leurs droits à la vie, à l'affection, à la nourriture, à l'éducation, aux soins, droits élémentaires affirmés dans la déclaration des droits de l'enfant de 1959 sont souvent bafoués. Témoins les 100 millions d'enfants mal nourris, dont 30 millions sont dans une situation critique, trop tôt sevrés, mal protégés contre les maladies et les infirmités, peu ou pas scolarisés. Témoins encore les enfants rejetés, non désirés, battus ou exploités; ceux (réfugiés) dont les besoins d'affection, d'autonomie, de protection ne sont même pas envisagés.

Innombrables ici. Trop rares là. Trop ou pas assez aimés. Joie ou fardeau. Dans les pays occidentaux industrialisés, l'enfant est devenu un produit d'une grande rareté. À mesure que les progrès de la médecine - foudroyants en un siècle - permettaient de donner le jour à des enfants viables, le nombre de ceux-ci diminuait. D'où ce paradoxe: dans les pays nantis, alors que toutes les conditions de survie sont réunies pour les bébés à naître, il en naît de moins en moins. Certes, il meurt encore autant d'êtres humains pendant les 15 semaines que dure la période prénatale (de la 24e semaine de grossesse à la première semaine de vie) que dans les 30 années suivantes. Cependant, les enfants des pays nantis bénéficient dans leur ensemble d'un maximum d'atouts physiques, psychologiques et matériels.

Une juste hiérarchie des catastrophes

"Pourtant, c'est surtout un certain 'mal être' qui frappe beaucoup de jeunes des pays nantis. Il se traduit dès la petite enfance par des troubles de l'appétit et du sommeil; et dès la préadolescence, par des comportements déviants, délinquants. Après des siècles de guerre, des années de croissance, l'Occident a découvert brutalement que l'horizon n'est pas indéfiniment dégagé.

"L'enfance est, dit-on, porteuse d'espérance. Et si l'avenir le démentait?

"Il faut néanmoins rétablir une juste hiérarchie des catastrophes. La crise que traversent aujourd'hui les pays industriels ne peut s'apprécier que relativement à la pauvreté du reste du monde. Les visages amaigris et les ventres gonflés de ceux qui ont faim symbolisent à leur manière le dialogue Nord-Sud, pays riches, pays pauvres. Deux chiffres: dans les pays non développés, la mortalité infantile représente 30 à 50% de la mortalité totale. Chaque année, plus de 50,000 enfants perdent la vue à cause de carences alimentaires.

"Victimes au premier rang des cataclysmes naturels (sécheresse, inondations) mais aussi humains (guerre, racisme...), ces enfants - s'ils survivent - sont amoindris par des maladies fréquentes; leur développement intellectuel et affectif est entravé par des troubles psychomoteurs et mentaux; leur intégration scolaire et sociale compromise.

Contester et provoquer

"Distinguer ainsi entre le sort des enfants des pays riches et celui des pays pauvres relève de la caricature. Rien n'est aussi tranché. Toutes les nuances, dans la réalité, existent. Ici, l'enfant n'est pas à l'échelle des villes; il dérange les plans, les tranquilités; conteste et provoque; empêche parfois de consommer en rond.

Au loin, en trop grand nombre, il paie le prix de la nature violente, mais aussi de la colonisation, de l'exploitation, des rivalités politiques intérieures et internationales propres au Tiers monde. Ce Tiers monde vers lequel les pays riches exportent technologie, stratégie sanitaire et militaire, mais pour lequel ils sacrifient rarement le 1% de leur PNB souhaités par l'ONU en 1963.

"La situation la plus inconfortable est sans doute celle des pays qui n'ont pas encore dominé les fléaux traditionnels (c'est le cas des pays enrichis par le pétrole, les minerais), mais qui sont déjà confrontés aux problèmes de santé psycho-sociale des jeunes (délinquance, marginalisation...). Situation d'autant plus grave que, dans certains de ces pays, la moitié de la population est constituée d'enfants de moins de 15 ans.

"Visages fermés, fronts plissés, silhouettes courbées, amertume, enfants d'hier, du Guatémala, d'ailleurs ou d'ici, du Quart monde. L'enfant est le père de l'homme. Et si l'homme devenait orphelin?"

C'est le temps des subventions au Cercle Molière

Depuis environ un mois le Cercle Molière de Saint-Boniface a reçu un peu plus de $100,000 en subventions des trois paliers de gouvernement. Les subventions du Conseil des Arts du Canada,du Conseil des Arts du Manitoba, du Secrétariat d'État et de la ville de Winnipeg représentent environ 55% du budget annuel du Cercle.

Tout d'abord le 17 juin dernier, le Cercle voyait sa subvention du Conseil des Arts du Canada pour son budget d'opération passer de $48,000 à $53,000 cette année, Mais selon l'administrateur du Cercle , M. Ernest Gautron, ils devront retourner les voir avec une autre demande, car la demande initiale du Cercle de $65,000 et, qui a été repoussée, était réaliste.

Par ailleurs l'Office des tournées du Conseil des Arts du Canada a approuvé une demande de subvention de $34,517 du Cercle pour une tournée en Saskatchewan et en Alberta. Deux créations de Claude Dorge "Cré Sganarelle" et "Nico et Niski et l'Étoile de Noël" feront partie de cette tournée.

Quant au Conseil des Arts du Manitoba, celui-ci a accordé $42,000, soit une augmentation de 20% comparativement à l'an dernier. M. Gautron considère que le Conseil fait bien sa part pour le Cercle, et que cette subvention permettra de maintenir leurs programmes. De même certains projets spéciaux pourront ainsi être considérés, par exemple cela pourrait permettre au Cercle d'aller dans les communautés.

D'autre part, le Cercle Molière à force de contester a finalement obtenu une augmentation substentielle de sa subvention de la ville de Winnipeg. Le Comité des finances a accepté de lui accorder $8,000 la semaine dernière, alors que celui-ci demandait $10,000. Même si le Cercle n'obtient pas encore la parité avec les autres groupes culturels que la ville aide, c'est tout de même une amélioration sur les cinq dernières années. En effet depuis cinq ans, la somme allouée au Cercle Molière demeurait la même soit $4,500, celui-ci se voyant toujours refuser des hausses de subventions semblables à celles des autres groupes.

Selon M. Gautron, on n'entrevoit qu'un léger déficit pour la saison 1981-82, et cela provient de la générosité des donateurs et grâce à l'augmentation substentielle de la ville de Winnipeg. La troupe de théâtre a dû fonctionner toute l'année avec un déficit de $1,000 de l'année précédente.

Yvon GIROUX



La pièce "Bonne fête Maman" a été présentée au cours de la saison dernière

L'aide aux maisons d'édition

Les Éditions du Blé et les Éditions des Plaines de Saint-Boniface ont obtenu 5,000$ et 5,590$ de subventions, respectivement, du Conseil des arts du Manitoba.

Cette aide s'inscrit dans le programme de soutien de 56,000$ aux diverses maisons d'édition de la province. Les sommes débloquées pour ce programme ont connu une augmentation de près de 75 pour cent par rapport à l'an dernier. Une quarantaine de titres à contenu culturel ou littéraire seront produits en 1982.

Saint-Pierre-Jolys

On a fêté les 41 diplômés

Le vendredi, 18 juin avait lieu en l'église de Saint-Malo la collation des diplômes des élèves finissants de l'Institut Collégial de Saint-Pierre.

La température, menaçante toute la journée, se fit toute belle pour la fête!

Le défilé commença à dix-neuf heures au son d'une marche solennelle, exécutée par Mme Hélène Arpin à l'orgue.

M. l'abbé Laval Cloutier, curé d'Otterburne, célébra la messe, assisté des abbés Nadeau et Bouvier, curés de Saint-Malo et de Saint-Pierre respectivement. L'abbé Edouard Banville était aussi au choeur.

Dans son homélie, l'abbé Cloutier félicita les gradués d'avoir franchi avec succès cette première étape importante de leur vie. Il les encouragea à être des porteurs de joie et de lumière par leur exemple, car ils ont beaucoup reçu et doivent beaucoup donner. Il les exhorta à ne jamais oublier Celui qui les soutiendra et ne les abandonnera jamais.

En guise d'action de grâce, M. Edmond Lacasse fit la remise des diplômes, ainsi que la présentation des "prix d'honneur": Français 300 - Monique Maynard, de Saint-Malo. Français 301: Carole Lambert de Saint-Malo. Anglais 300: Francine Morin d'Otterburne. Anglais 301: Carole Lambert. Mathématiques 300: Monique Maynard. Mathématiques 301: Carole Lambert. Physique 300: Monique Maynard. Chimie 300: Diane Roy de Saint-Pierre. Sciences 301: Claude Hamonic de Saint-Malo. Biologie 300: Louise Robidoux de Saint-Pierre., Biologie 301: Claude Hamonic. Histoire 301: Francine Morin. Comptabilité 302: Suzanne Audette. Procédés de bureau 302: Suzanne Audette. Dactylographie 302: Louise Robidoux.

Bourse Charles Gray Chown de l'Université du Manitoba: Monique Maynard; Bourse du Collège de Saint-Boniface: Aline Forest, de Saint-Malo; Bourse de la Division scolaire de la Rivière-Rouge: Monique Maynard; Bourse de la Division scolaire de la Rivière Rouge: Louise Robidoux.

Les discours d'adieux furent prononcés par Mlle L. Robidoux et M. Douglas Brown.

La cérémonie se termina par le chant: "You'll never walk alone", exécuté à merveille par M. Gérard Curé de Saint-Pierre.

La chorale de Saint-Malo, sous l'habile direction de Sr Eveline Palud, remplaçant M. Gilles Forest, rehaussa la cérémonie par de magnifiques chants appropriés.



Mlle Monique Maynard a remporté les honneurs

Une soirée dansante au Centre récréatif de Saint-Pierre termina ce jour mémorable pour nos 41 finissants dont voici la liste Suzanne Audette, Connie Baldwin, Irène Baldwin, Carole Banville, Robert Bateman. Robert Bérard, Douglas Brown, Jennifer Bugera, Ginette Carrière, Ronald Carrière, Richard Comeau, Carmel Duval, Diane Empey, Aline Forest, Doris Gauthier, Brigitte Gosselin, Donald Goulet, Claude Hamonic, Julie Hamonic, Bruno Hébert, Daniel Hébert, Richard Hébert, Paul Labelle, Carole Lambert, Guy Lambert, Lise Lambert, Monique Maynard, Francine Morin, Dominique Nayet, Ronald Poirier, Louise Robidoux, Micheline Robidoux, Edith Roch, Marc Rodrigue, Diane Roy, Liette Roy, Suzanne Roy, Delores Shewchuk, Dawn Smith, Carol Stewart et Marlene Trudel.

Jacqueline ROY

Erratum: Dans le numéro du 24 juin, 1982, dans mon rapport "Du théâtre à Saint-Pierre Jolys", la fin du quatrième paragraphe devrait lire: **Meilleur comédien** (10e à 12e année): **Marc Marion** et non Ronald Lussier. **Meilleur comédien de soutien** (10e à 12e): Ronald Lussier.

Transcona

Soleil-Surprise sera chez nous.

Une journée de plaisir "Soleil-Surprise" pour les enfants de 4 ans et demi jusqu'à 12 ans est prévue pour le mercredi 21 juillet au Centre culturel Assomption, 711 rue Léola à Transcona.

La journée débutera par une messe à 9h30 en l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption, suivie des jeux à 10h au Centre, pour se terminer à 16h.

Mme Marie Jacques, coordinatrice de la journée, et ses aides Mmes Rose Seewald, Lorraine Gobeil, Cécile Devlin, réservent des belles surprises pour tous les enfants.

Cordiale invitation aux parents à 15h30 pour observer et applaudir leurs enfants sur scène.

Cette journée est organisée par la LFC de l'Assomption afin d'encourager les enfant à jouer en français. Pour plus de renseignements téléphoner à Simone Carney du comité d'éducation, au No 222-6924.

Hélène BLAIS

Saint-Norbert

On a fêté le Canada

Bravo! quelle belle fête du Canada que celle organisée par Héritage Saint-Norbert à Saint-Norbert! Le premier juillet demeure avant tout la journée de tous les Canadiens et pour cela la fête fut réhaussée par la présence de l'Honorable Lloyd Axworthy, ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration. Il fit l'ouverture officielle accompagné de Mlle Folklorama 1981 - Susan McKenzie. Une fois les cérémonies d'ouverture terminées la fête se déroula dans la joie et la gaieté animée par le violon et la guitare de MM. Lacroix et Trudeau.

Une artiste du "Winnipeg Sketch Club" était sur place pour dessiner des portraits au fusain, ce qui ajouta une nouvelle dimension d'intérêt à la fête. Des spectacles animèrent toute l'après-midi et amusèrent les petits. Des autobus réservés pour l'occasion offrirent aux visiteurs des tournées des sites historiques. Des jeunes étudiantes bien renseignées donnèrent l'historique des lieux visités soit - l'ancienne Trappe, la Barrière, le tombeau de Mgr Ritchot, la chapelle Bon-Secours et autres.

L'on s'adonna à nombreuses activités sportives: volley-ball, soccer, un tournoi de balle. L'équipe "Has Been" composée des membres d'Héritage Saint-Norbert affronta celle des V.I.P. pour mettre en vedette telles personnages comme: M. G Mercier, membre conservateur de la législature, M. J. Angus, conseiller, Mme Shirley Loewen, commissaire et d'autres de chez nous.

Oh! là là! quel spectacle au dessus de nos têtes haut dans le ciel! On y vit agilement descendre quatre parachutistes pour y inclure la capitaine Canada. L'atterissage fut spectaculaire et d'allure très patriotique puisqu'ils offrèrent aux spectateurs des drapeaux canadiens. La fête se termina comme elle se doit par un magnifique feu d'artifice.

Les organisateurs étaient satisfaits de cette belle fête et ils remercient ceux et celles qui y collaborèrent soit par leur présence ou leurs bons services surtout M. le curé Bernard Bélanger et La Ligue des femmes catholiques.

M. LEMAIRE

Une nouvelle directrice à l'école Howden

La division scolaire de Saint-Boniface a annoncé que Mme Jeannine Préjet, de Saint-Boniface, avait été engagée à titre de directrice de l'école Howden.

Mme Préjet détient un baccalauréat et une maîtrise en éducation ainsi qu'un baccalauréat ès art avec majeure en sociologie. Au cours des années, elle a enseigné aux écoles Provencher, Marion et Frontenac. Depuis 1972, Mme Préjet était à l'emploi du G.E. Bruns Collegiate en tant qu'orthopédagogue, de même qu'en orientation. Mme Préjet, qui, en 1958 se méritait la médaille pour le meilleur rendement académique du "Teachers College", entrera en fonction le 15 août prochain.

AVIS AUX ANNONCEURS

Nous rappelons à nos fidèles annonceurs que la date de tombée pour les annonces est le

VENDREDI À 17 HEURES.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu, LÉON LAURENCE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 21 août, 1982.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 7e jour du mois de juillet 1982.

MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

LA LOI SUR LES ALCOOLS

Soyez averti qu'une application a été présentée par le soussigné.

Président du Festival du Voyageur de Saint-Boniface, de la province du Manitoba, à la Régie des alcools du Manitoba pour deux licences: la première pour événements spéciaux et la deuxième pour le salon des membres, les deux étant situés dans les lieux décris comme suit:

Lots 407, 409 et 411, lesquels lots apparaissent sur un plan d'ensemble d'une partie des lots 76 de la paroisse de Saint-Boniface, au Manitoba, enregistrés au "Winnipeg Land Titles Office" division de Selkirk, No 64.

Ces lieux sont mieux connus sous le nom "Le Rendez-Vous" au 768, avenue Taché dans la province du Manitoba. Soyez aussi avertis que les objections à cette application devraient être envoyées à la régie des alcools du Manitoba, casier postal 1023, Winnipeg, R3C 2X1. Les raisons des objections doivent être stipulées.

Section 81, sous section 1 de la loi sur les alcools, fait provision comme suit:

Toute personne peut, pendant une période de quatorze jours après la date de la dernière publication dans le Manitoba Gazette ou journal qui publie cet avis d'application, soumettre à la Régie toutes objections ou protestations qu'il désire faire contre l'obtention de cette licence; et la régie devra considérer l'objection et peut fixer une heure et un endroit où le Comité de Licence entendra les faits par rapport à l'application et les objections aussi et toute personne qui enregistre des objections dans la municipalité ou les lieux sont situés sera porté avis par la régie de l'emplacement et l'heure affichés.

Ceci est la première publication.

Léo Teillet
Président

1877 Les Tétreault au Manitoba 1982

Les 31 juillet et 1er août, les Tétreault célébreront à Sainte-Anne le 105e anniversaire de l'arrivée de leur ancêtre au Manitoba. Ils souligneront par la même occasion, le 320e anniversaire de l'arrivée au Canada du premier Tétreau.

Louis Tétreau, de la province du Poitou en France, arrive à Trois-Rivières en 1662 en tant que domestique au service des Jésuites. Du mariage de Louis Tétreau et de Nathalie Landeau découlent toutes les variations du nom, utilisées tant au Canada qu'aux États-Unis, telles que Tétreau, Tétreault, Tétrault, Tétro et Tatro.

Cette réunion qui aura lieu au Centre récréatif de Sainte-Anne les 31 juillet et 1er août rassemblera tous les descendants de Jean-Baptiste Tétreault et de Philomène Dubois.

Jean-Baptiste Tétreault est né le 30 août 1855 à Saint-Jude au Québec. Il était le troisième de sept enfants de Noël Tétreault dit Ducharme et de Mathilde Vandandaigle dit Gadbois. Jean-Baptiste épousa Angélique Goulet à la Présentation au Québec en 1874. Mais Angélique devait mourir un an plus tard. La même année la famille de Noël déménage en Nouvelle Angleterre, Jean-Baptiste les accompagne.



La famille de Noël Tétreault. Debout, de gauche à droite; Mathilde, Aglaé et Rosalie, rangée du centre; Noël Tétreault, Jean-Baptiste et Mme Mathilde Tétreault, à l'avant-plan Hormidas et Eusèbe.

Recrutement

En 1877, la nouvelle mission de Saint-Pierre au Manitoba ne compte que 20 familles. L'abbé Fillion, curé de Saint-Jean-Baptiste en compagnie de l'agent du gouvernement fédéral, Charles Lalime, firent une campagne de recrutement en Nouvelle Angleterre pendant que le père Lacombe fait un travail similaire au Québec. Dans le courant de cette même année, la mission de Saint-Pierre, reçut un contingent de treize familles canadiennes françaises venant des centres manufacturiers de la Nouvelle Angleterre. Ces familles étaient les Tétreault, Dubois, Dufresne, Chouinard, Dean, Labonté, Gagné, Lemyre, Nadon Lambert, Lebleu et Joubert.

La famille de Noël et Mathilde Tétreault compte six enfants lors de leur arrivée à Saint-Pierre: Rosalie, Jean-Baptiste, Hermidas, Eusèbe, Mathilde et Aglaé. Le 19 novembre 1877, un grand événement arriva dans la famille Tétreault. Ce même jour Rosalie unit sa destinée à François-Xavier Joubert et Jean-Baptiste à Philomène Dubois, fille de Frédéric Dubois et Vifahni Desjardins. Ces trois familles étaient arrivées ensemble de la Nouvelle Angleterre. Ce furent les premiers mariages célébrés dans la nouvelle chapelle de Saint-Pierre Ce double mariage fut béni par l'abbé Samoisette, curé de Sainte-Agathe. Cet événement est enregistré dans les archives de l'église de Sainte-Agathe.

Au Coteau Crevé

Du mariage de Jean-Baptiste et de Philomène naquit 19 enfants, dont quatre sont morts en bas âge. Durant la période comprise entre 1887 et 1895, Jean-Baptiste est hôtelier dans les environs de Sainte-Agathe, mais en 1895 il accepte un emploi aux chemins de fer dans le Dakota du Nord. Leurs six derniers enfants virent le jour dans les régions de Bathgate, Joliette et Pembina. Puis en 1908 la famille déménage à Richer au Manitoba, dans une région appelée communément le Coteau Crevé. Quatre ans plus tard, Jean-Baptiste est élu commissaire d'école de l'arrondissement scolaire de William, No 1370. Il entre en fonction le 17 juillet 1912. En 1913, à l'âge de 58 ans Jean-Baptiste décède durant son sommeil, et fut enterré au cimetière de Richer.

Lors de la déclaration de la première guerre mondiale en 1914, Félix, Joseph et Oliver trois des fils de Jean-Baptiste et de Mathilde s'enrôlent dans l'armée. Heureusement tous trois reviennent sains et saufs, après la guerre. Au moment où ceux-ci s'enrôlent, la famille déménage à Sainte-Anne. Philomène meurt le 21 novembre 1929, et est enterrée dans le cimetière de Sainte-Anne. Mme Albina Tétreault de Ross au Manitoba, épouse de David, qui était le 18e enfant de Jean-Baptiste et de Philomène est le seul membre de cette génération encore en vie.

Yvon GIROUX



Diane Bilodeau

de Sainte-Agathe a gradué du Collège de Saint-Boniface le 26 juin 1982. Elle est la dernière des neuf enfants de M. et Mme Gérard Bilodeau à graduer.

Les trois premiers ont gradués de l'école secondaire de Saint-Norbert et les six derniers du Collège de Saint-Boniface.

Au nom des enfants, M. et Mme Bilodeau prennent l'occasion pour remercier, de l'école élémentaire de Sainte-Agathe, leur principal: M. Lucien St-Vincent, Sr Pauline Saurette, Mme Alice Labelle, M. Jean-Maurice Lemoine et tout le personnel enseignant, sans exception, pour les efforts et l'attention que vous leur avez donnés pour qu'ils puissent enfin atteindre leur but.

Un merci spécial au chauffeur d'autobus, M. Léon Dorge pour son bon service -de les avoir conduits sans aucun incident-.

Ouverture d'un bureau de l'OCRI

C'est lors d'une conférence de presse, vendredi dernier que M. Robert Bockstael, député de Saint-Boniface, a annoncé au nom du ministre de l'Expansion économique régionale et ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, l'ouverture d'un nouveau bureau de l'Office canadien pour un renouveau industriel (OCRI), à Winnipeg.



M. Robert Bockstael

Cela fait partie d'un programme d'aide financière mis sur pied par le gouvernement fédéral, et administré par l'OCRI, pour favoriser la restructuration, le regroupement et la modernisation des entreprises

Le bureau situé dans l'édifice de la Manulife, 386, rue Broadway, desservira les provinces de l'Alberta, de la Colombie britannique, de la Saskatchewan et du Manitoba. Une somme de $267 millions est allouée en vertu de ce projet.

Avis aux aînés

A tous les aînés de Saint-Boniface et Saint-Vital.

L'équipage d'été de la Fondation Youville vous invite à proposer des petits projets de voyages que nous réaliserons ensemble.

Bienvenue à tous ceux qui voudront visiter leur municipalité d'autrefois. Téléphonez au No 233-0081, demandez Michel.

horaire de cbwft



SAMEDI

17 JUILLET

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 UN ÉTÉ À L'ÎLE MIRABELLE
Le Pluvier gris de la reine Maria.
9:30 CAPITAINE CAVERNE
10:00 LA CORDE RAIDE
10:30 DOCTEUR DOLITTLE
Merlin l'enchanteur.
11:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
12:00 D'HIER À DEMAIN
Le Corps humain: l'Oeil.
13:00 CINÉMA
15:30 LES ENFANTS DU 47A
Le Demande en mariage.
16:00 BAGATELLE
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Seeta, le couguar **(dern de 2)**. Elio, le berger ami des couguars, tente de sauver la vie de la femelle Seeta.
18:00 FOOTBALL CANADIEN
Début Du stage Yvor Wynne de Hamilton, les Tigers Cats reçoivent les Rough Riders d'Ottawa. Reporter: Pierre Dufault, Comm.: Pierre Dumont. Anim.: Camil Dubé Statisation: Bernard Turgeon. Réal.: Jacques Viau.
20:30 FESTIVAL DE JAZZ DE MONTREUX
21:00 BIZARRE, BIZARRE
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
NOUVELLES DU SPORT
22:05 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
22:10 CINÉMA
La Maison des autres: la plongée
23:30 CINÉ-NUIT
La Maison des autres: la revanche

DIMANCHE

18 JUILLET

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 LES AVENTURES DE OUI-OUI
Oui-Oui et l'aéroplane. Oui-Oui et le magicien.
9:30 LES VOYAGES DE TORTILLARD
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11:00 LA SEMAINE VERTE
12:00 CINÉ-POP
14:00 UNIVERS DES SPORTS
16:00 SECOND REGARD
Première partie: les actualités religieuses, avec Myra Cree. Deuxième partie: Vittorio Messori: parler sur Jésus. Jounaliste italien, auteur de Hypothèse sur Jésus. Il nous raconte ses douze années de démarches et d'enquêtes sur le "mystère Jésus". Rech. et entr.: Mireille Lanctôt Réal: Roger Leclerc.
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 HEBDO-DIMANCHE
18:00 CHEZ DENISE
M. Bellavance se déclare
18:30 LES BEAUX DIMANCHES
Choeurs et danseurs de l'Armée sociétique.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Grandes Aventures de l'Himalaya. Le Toit du monde **(2e de 6)**. La conquête de l'Everest.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Des lendemains pour l'homme Série de quatre émissions réalisée par Claude de Givray. Un futur sur mesure **(2e de 4)**. Tout le monde prépare notre avenir, les futurologues, le gouvernements, mais nous, les principaux intéressés, comment le souhaitons-nous, cet avenir? Prod: TF1 et Pathé.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lectrice: Louise Arcand
21:56 SPORT-DIMANCHE
22:05 CINÉ-CLUB

LUNDI

19 JUILLET

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 DU SOLEIL À 5 CENTS
10:45 MON AMI GUIGNOL
Les Artistes peintres
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 WICKIE
Vive la guerre!
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
Les Tortues de mer
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 AVIS DE RECHERCHE
Cette semaine: Serge Laprade
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
13:30 REFLETS D'UN PAYS
De Rouyn.
14:30 DOCUMENTAIRES CANADIENS
Monseigneur Albert Tessier
15:30 TRAITS DE MÉMOIRE
Début. Les Échos du silence **(1re de 6)**. Documentaire réalisé par Claude Miller. Des cavernes préhistoriques à Tarzan, c'est l'histoire du monde que nous lisons à travers le dessin. Les peintures de la grotte de Lascaux sont les premiers ancêtres de la bande dessinée
16:00 À TIRE D'AILE
16:30 FANFRELUCHE
Une histoire de détective.
17:00 LA LÉGENDE DES CHEVALIERS AUX 108 ÉTOILES
La Trahison
18:00 CE SOIR
18:20 NOUVELLES DU SPORT
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
19:00 AUTREFOIS À LA RIVIÈRE ROUGE.
Henri Letourneau raconte: La boisson, réalisation: Léo Foucault.
19:30 TÉLÉ-SÉLECTION
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:05 NOUVELLES DU SPORT
22:10 PORTRAIT DE FEMME
Début. Reprises des meilleures émissions de la dernière saison de **Femme d'aujourd'hui**. Durant une semaine, une équipe a suivi Diane Dufresne à Paris.
23:10 CINÉMA

*Nous vous prions de noter que **notre horaire est soumis à changements** en raison des retransmissions des matchs de hockey et de base-ball. Pour de plus amples informations téléphonez au No 775-8351 pendant les heures de bureau et au 783-8028 après 17h.*

MARDI

20 JUILLET

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 VIRGINIE
10:45 LES FLOUMPS
Les Ballons
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 HEÏDI
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 AVIS DE RECHERCHE
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
13:30 REFLETS D'UN PAYS
14:30 CINÉMA
16:00 À TIRE D'AILE
16:30 ANTE LE PETIT LAPON
La Fille de la ville. **Dernière**
17:00 TÉLÉ-5
La Légende des Strauss.
18:00 CE SOIR
18:20 NOUVELLES DU SPORT
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Le grand comique français Jean Rigaud se raconte **(1re de 3)**. Réal.: Jean Faucher.
19:00 NOUS, LES COMIQUES
20:30 PREMIÈRE PAGE
Une mise à jour des grands dossiers de l'actualité nationale et internationale.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:05 NOUVELLES DU SPORT
22:10 AINSI VA LA VIE
Reprise d'une émission de la Semaine verte. Présentateur: Henri Bergeron.
23:10 CINÉMA

MERCREDI

21 JUILLET

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 JE SOUFFLE
Petits et grands
10:45 GRISU, LE PETIT DRAGON
Le Roi de la marine
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
Le faucon
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
L'Insecte ingénieux
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 AVIS DE RECHERCHE
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
13:30 REFLETS D'UN PAYS
De Jonquière
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 À TIRE D'AILE
16:30 LES FANTÔMES DU CHÂTEAU
Double faute
17:00 LES AMIS DE MES AMIS
Les enfants de la rue
17:30 UN ÉTÉ DANS LE GRAND NORD
La Capitale des ours polaires
18:00 CE SOIR
18:20 NOUVELLES DU SPORT
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Le grand comique français Jean Rigaux se raconte (2e de 3).
19:00 HORS SÉRIE
Maîtres et valets
Les Grandes Décisions.
20:00 LA TÉLÉVISION DES AUTRES
Chachaji: mon parent pauvre.
21:00 LE TÉLÉJOURNAL
21:30 BASE-BALL DES EXPOS
Du Dodger Stadium à Los Angeles, les Dodgers reçoivent les Expos de Montréal. Comm.: Raymond Lebrun. Analyste: Jean-Pierre Roy. Statisticien: Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau. Réal.: -coord: Gaston Dagenais.
EN CAS DE PLUIE
Bons baiser de Hong Kong
ET
L'École du Cirque de Moscou
OU
Éric Tabarly et les autres.

JEUDI

22 JUILLET

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 PUISQUE LA TERRE NOUS APPARTIENT
10:45 RACONTE QUAND TU ÉTAIS PETITE
L'escalier du clos
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 JOE LE FUGITIF
La fugue de Julie
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 AVIS DE RECHERCHE
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
13:30 REFLETS D'UN PAYS
14:30 CINÉMA
16:00 À TIRE D'AILE
16:30 L'IMAGINATION AU GALOP
17:00 LES GRANDES BATAILLES DU PASSÉ
Troie 1250-1240 avant J.C.
18:00 CE SOIR
18:20 NOUVELLES DU SPORT
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Le grand comique français Jean Rigaud se raconte **(dern. de 3)**
19:00 LES GRANDS FILMS
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:05 NOUVELLES DU SPORT
22:10 PAR 27
Golf
22:40 LAUTREC 82
23:10 MC CLOUD

VENDREDI

23 JUILLET

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 LA BOÎTE À LETTRES
10:45 FABLIO LE MAGICIEN
Le Rat et l'huître
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 DEFI
La Famille Papatie
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
Le Réveil des animaux
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 AVIS DE RECHERCHE
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
13:30 REFLETS D'UN PAYS
De Moncton
14:30 CINÉMA
16:00 À TIRE D'AILE
16:30 PÉPINOT
Le Capitaine Pépinot **(2e de 4)**.
17:00 HISTOIRE DES TRAINS
Trains de France. **Dernière.**
18:00 CE SOIR
18:20 NOUVELLES DU SPORT
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Marcel Valois se raconte **(1re de 2**
Réal.: Jean Faucher
19:00 FOOTBALL CANADIEN
Du stade de l'Exposition, les Argonauts de Toronto reçoivent les Concordes de Montréal. Reporter: Pierre Dufault. Comm.: Pierre Dumont. Anim.: Camil Dubé. Statiscien: Bernard Turgeon. Réal.: Jacques Viau.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:05 NOUVELLES DU SPORT
22:10 CINÉMA
23:30 CINÉ-NUIT



Les films à l'affiche cette semaine

SAMEDI

13:00 (5) "GALACTICA" (Battlestar Galactica), E.-U. 1978. Science-fiction de R.A. Colla avec Richard Hatch, Dirk Benedict et Lorne Greene. - Dans une galaxie éloignée, des représentants de la race humaine sont l'objet d'une attaque surprise d'ennemis irréductibles. - Film pilote pour une série de télévision.

17:05 (4) "SEETA, LE COUGUAR" (Run, Cougar, Run), E.-U. 1972. Comédie dramatique de J. Courtland avec Stuart Whitman, Alfonse Arau et Douglas Fowley. - Un berger de l'Arizona se prend d'amitié pour la femelle d'un couguar qu'il a apprivoisée. Film réalisé pour la télévision. Décors naturels d'une grande beauté.

22:10 (4) "LA MAISON DES AUTRES", Fr 1977. Comédie dramatique de J.-P. Marchand avec Philippe Marlaud, Jacques Rispal et Geneviève Fontanel. - Un garçon de 14 ans. devenu apprenti dans une pâtisserie, découvre la vie et l'amour.

DIMANCHE

12:00 (5) "SON DERNIER CONCERT", It. 1976. Drame sentimental de L. Cozzi avec Pamela Villoresi, Richard Johnson et Maria Antonietta Beluzzi. - Une jeune femme condamnée à une mort prochaine par la maladie s'attache à un pianiste désabusé.

22:05 (2) "LES 47 RONINS", Jap. 1942. Drame de K. Mizoguchi avec Arashi Yashisaburo, Mimôsu Mampo et Nakamura Ganemon. - Un seigneur qu'on a forcé à se suicider est vengé par ses guerriers. Illustration ample et solennelle d'un incident historique.

LUNDI

19:30 (5) "LES IMMIGRANTS" (The Immigrants), E.-U. 1978. Drame social de A.J. Levi avec Stephan Macht. Sharon Gless et Michael Durrell. A San Francisco, un jeune immigrant italien épouse la fille d'un banquier et devient un magnat des pêcheries. - Film tourné pour la télévision.

23:10 (4) "LES MARIÉS DE L'AN DEUX", Fr. 1971. Aventures de J.-P. Rappeneau avec Jean-Paul Belmondo, Marlène Jobert et Michel Auclair - Après avoir fait fortune en Amérique, un homme rentre en France en 1972, pour obtenir le divorce de son épouse. - Aventures hautes en couleur et vivement enlevées.

MARDI

14:30 (3) "LE FOU", Suis, 1970. Drame psychologique de C. Goretta avec François Simon, Camille Fournier et Arnold Walter. - Privé de ses économies, un employé rangé devient cambrioleur.

19:00 (4) "OSCAR", Fr. 1967 Comédie de E. Molinaro avec Louis de Funès, Claude Rich et Claude Gensac. - Un industriel apprend que son comptable le vole et est l'amant de sa fille. - Théâtre filmé avec beaucoup d'invention. Entrain irrésistible. Bons comédiens -

23:10 (5) "INDOMPTABLE ANGÉLIQUE", Fr 1967. Mélodrame de B. Borderie avec Michèle Mercier, Robert Hossein et Roger Pigaut. - À la recherche de son mari disparu, une comtesse est enlevée par des pirates et vendue comme esclave.

JEUDI

14:30 (5) "LE TROU NORMAND", Fr. 1952. Comédie de J. Boyer avec Bourvil, Brigitte Bardot et Michèle Philippe. - Afin de toucher un héritage, un brave garçon s'efforce de décrocher un certificat d'études. - Idée originale, mais développée de façon lourde et malhabile.

19:00 (3) "LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE" (The Taming of the Shrew), G.-B. 1966. Comédie de F. Zeffirelli avec Richard Burton, Elizabeth Taylor et Michael York. - Un gentilhomme ruiné accepte d'épouser une mégère qu'il se charge d'apprivoiser.

23:10 (5) "LE TABLEAU HANTÉ" (Somebody's Out to Get Jennie), E.-U. 1971. Drame policier de J. Smight avec Dennis Weaver, Julie Sommars et Barry Sullivan. - Un policier de l'Ouest en stage à New York mène une enquête sur la mort d'un industriel dans une explosion. - Episode de la série "McCloud". Mouvementé à plaisir. Quelques touches d'humour. Mise en scène adéquate. Interprétation honorable.

VENDREDI

14:30 (5) "LES AMANTS DE SALZBOURG" (Interlude), E.-U. 1959. Drame de D. Sirk avec June Allyson, Rossano Brazzi et Marianne Kock. - Une jeune femme s'éprend d'un chef d'orchestre marié à une malade mentale. - Partie documentaire attrayante. Manque de ressort dramatique. Bonne partie musicale. Interprétation moyenne.

22:10 (4) "BOULEVARD DU RHUM", Fr. 1971. Comédie policière de R. Enrico avec Lino Ventura, Brigitte Bardot et Bill Travers. - Le commandant d'un cargo faisant la contrebande de l'alcool au temps de la prohibition aux États-Unis s'éprend d'une vedette de cinéma. - Interprétation détendue de personnages pittoresques. -A.

23:30 (4) "LA PLUS BELLE SOIRÉE DE MA VIE" It. 1972. Comédie de E. Scola avec Alberto Sordi, Michel Simon et Pierre Brasseur. -Un industriel italien de passage en Suisse passe une étrange soirée en compagnie d'anciens magistrats. -Parabole intelligemment menée. Mise en scène habile et mordante. Participation d'excellents comédiens.

REMARQUE

L'explication et les côtes ont été établies par l'Office des Communications sociales.

Les chiffres placés avant le titre indiquent la valeur artistique du film: (1) chef d'oeuvre; (2) Remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre

À la fin du texte, les lettres indiquent la convenance pour les jeunes: E - Enfants; A- Adolescents

FAFM 10e anniversaire de Nouveaux Horizons

Le 22 juin, les Aînés franco manitobains ont bien voulu souligner le 10e anniversaire de Nouveaux-Horizons par une joyeuse rencontre au centre communautaire du Précieux-Sang. Au delà de 300 personnes y assistaient.

En passant "Nouveaux Horizons est un programme lancé en 1972 par le gouvernement fédéral (le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social) afin d'encourager les Canadiens, à la retraite, à participer à la vie de leur milieu. Nouveaux Horizons distribue des subventions aux groupes de personnes âgées leur permettant de mettre en commun leurs intérêts, leurs aptitudes, leurs talents, sports, loisirs, artisanat etc.

Alors cette grande célébration - 10e anniversaire débuta à 14 h par un spectacle des aînés venus de tous les coins du Manitoba. Mme Alice Labelle, dévouée présidente, souhaita le mot de bienvenue, présenta tous les invités d'honneur et l'animateur, Arthur Dupuis. Hélène Arpin et Gertrude Bohémier étaient les pianistes - accompagnatrices. Le programme comprenait une vingtaine de numéros dont la Chorale de Chez-Nous et le Club Eclipse 79 avec Mme Joséphine Boulet, (87 ans) et M. Achille Blamondon (85 ans); Tous nous égayèrent et nous rajeunirent le coeur avec des monologues, saynètes, violon, piano, danses carrées, etc. Ce que nous avons apprécié, c'est la chanson de notre cher abbé Robert Nadeau de Saint-Malo avec son chant "La valse des belles-mères". Il serait trop long d'énumérer tout le programme.

Son Honneur le maire de Winnipeg M. Bill Norrie félicita les Aînés en français et en anglais se disant enchanté d'assister à une si belle représentation franco-manitobaine.

Une courte détente suivit le spectacle où l'on pouvait déguster un bon vin, serrer la main, jaser, échanger des idées surtout rencontrer et faire de nouvelles connaissances. Un somptueux banquet, genre buffet, fut préparé et servi par le grand chef "Freynet" et ses aides. Le père Isaîe Blanchette, o.m.i. bénit le repas. M. Gérard Lecuyer, député de Radisson, et délégué du Premier Ministre du Manitoba, M. Howard Pawley porta le toast. Le maître de cérémonie, Ronald Valois, coordonnateur pour la Fédération nous envoya quelques-unes de ses petites histoires comiques avec son talent naturel de raconteur. Un magnifique gâteau, orné de l'emblème de nouveaux horizons", oeuvre du Chef Pelland décorait la table principale:

Vinrent ensuite les orateurs invités. M. le Sénateur Joseph Guay, délégué du ministre Monique Begin nous livra son message et ses souhaits personnels: Aussi M. Patrice Tardif, président de la Fédération des aînés du Québec nous donna avec foi et conviction de précieux conseils sur le 3e âge soulignant le rôle des mères, grands-mères qui sont vraiment les artisans de la prochaine génération d'aînés.

Des plaques - souvenirs furent distribuées aux personnes-clefs qui ont oeuvré au sein de l'organisme pour l'expansion de Nouveaux-Horizons. Le tout se termina par deux beaux chants exécutés par Oril Tétrault chanteur bien connu, accompagné par sa fille Monique. Enfin, ce fut les remerciements de Mme la Présidente aux invités d'honneur et aussi à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre avaient aidé au succès de cet anniversaire, surtout tous les aînés qui se sont plus à y assister. Merci aussi à Gertrude Mousseau, aide-coordinatrice de la SFM, de son aide précieuse, ses amis qui ont mis une touche spéciale à l'organisation de cette fête. Et la veillée se continua par de multiples danses soulevées par l'orchestre Colin McDougall où chacun s'amusa jusqu'à minuit.

Les aînés franco-manitobains ont vécu un événement mémorable en ce 10e anniversaire de Nouveaux-Horizons. Il faut reconnaître tout ce qu'il y de beau, de grand - dans tout ce qui nous est offert - aux aînés - pour nous rendre la vie heureuse. Profitons en.

Considérant que nos célébrations du 10e anniversaire de Nouveaux Horizons ont été un événement très important pour notre fédération, nous avons projeté de colliger toute la matière complète pertinente à cette fête en un album-souvenir. Vous y trouverez, nous l'espérons, TOUT ce que vous pourriez souhaiter y voir.

L'échéancier de ce projet est fixé approximativement au début de l'automne prochain.

Mère Teresa de Calcutta

Sa visite dans la capitale manitobaine est un fait unique et inoubliable. Plusieurs aînés de toutes les paroisses étaient présents au stade, dimanche, lors du grand ralliement où un service oecuménique s'est déroulé, dans toute sa splendeur. D'autres l'ont vue à la télévision ou entendue à la radio. Pour moi ce fut un beau moment de ma vie. Mère Teresa nous éveille à l'amour, par ses paroles, ses gestes, son silence, son travail au milieu des petits. Son message d'amour est de nous rassembler en une seule famille.

La fête de la Saint-Jean-Baptiste à La Broquerie

Comme à l'habitude la fête de la Saint-Jean-Baptiste a été célébrée à La Broquerie, les 25, 26, 27 juin. Plusieurs ont pris part au Marchefonds et Cyclefonds. Les vedettes de la marche "Mad Dog" Vachon et Serge Savard étaient très populaires - très admirés surtout par les jeunes écoliers de la province. Félicitations aux vainqueurs, M. Provost - à tous les participants. J'aimerais mentionner le plus "vieux" marcheur du "club des pionniers" de Sainte-Agathe, Maurice Lemoine (mon beau-frère) 73 ans - 74 en juillet) qui a marché le trajet pendant deux années consécutives accompagné de ses fils, de ses petits-enfants - et même de son épouse pendant quelques kilomètres. Bon conditionnement physique!

Marie-Josèphe FISETTE
La Broquerie

Docteur
en médecine dentaire



Le 13 mai Luc Magne, fils de M. et Mme Charles Magne de Trenton, Ontario a obtenu son doctorat en médecine dentaire, avant mention très bien, de l'Université du Manitoba. Luc est de la classe valedictorian et pratiquera à Kenora, Ontario, en temps que membre du "Royal College of Dental Surgeons"

Docteur Magne fréquenta l'école élémentaire St. Mary à Nicholson et ensuite fit ses études supérieures à Trenton.

Saint-Jean-Baptiste

Edouard & Rose-Aimée Beaudette: 50 ans ensemble

En fait, on aurait dû fêter ça le 30 mars, car c'est ce jour-là en 1932 que Edouard Beaudette et Rose-Aimée Champagne faisaient bénir leur union à l'église de Saint-Norbert. Ils revenaient s'installer sur la ferme parternelle à Saint-Jean-Baptiste et y restaient pendant 40 ans avant de prendre leur retraite au village.

Le 3 juillet, les jubilaires renouvelaient leurs voeux de mariage durant la messe du samedi soir. Pendant qu'un groupe de petits-fils et petites-filles s'occupaient du service et des lectures, trois des filles des jubilaires, Lorraine, Lucille et Jocelyne partageaient le chant, accompagnées par Renée de Moissac à l'orgue.

Le lendemain, M. et Mme Beaudette et leur famille accueillaient plus de 150 parents et amis à un thé à la salle du centenaire. Durant l'après-midi, les enfants profitaient de l'occasion pour présenter à leurs parents une plaque et un cadre avec les photos des enfants: **Isabelle** (Mme Léo Brodeur de Sherbrooke, P.Q.), **Agathe** (décédée en 1940), **Florent** (à Saint-Jean-Baptiste), Lorraine (Mme Wilfried Holtmann de Saint-Hyacinthe, P.Q.), **Gérard** (maintenant à Québec), **Lucille** (à Montréal), **Gilles** (à Saint-Jean-Baptiste), **Denis** (Windsor Park) et **Jocelyne** (Mme Daniel Rousseau d'Aylmer, P.Q).

Le tout s'est terminé par un souper de famille où les jubilaires, entourés de leurs enfants, 20 des 21 petits-enfants, et quelques parents proches, se sont retrouvés avec beaucoup de souvenirs.



Les jubilaires: Edouard et Rose-Aimée Beaudette

Une soirée de mérite pour les étudiants de la région

Fin juin, fin d'une année scolaire, c'est le temps des vacances, des départs... C'est aussi le temps de récompenser ceux qui, par leur travail continu, se sont mérités une place au soleil dans le domaine académique, sportif ou autre. Voici la raison d'être de la soirée de mérite qui a eu lieu au gymnase de l'école secondaire lundi le 28 juin.

Dans son discours adressé aux étudiants, M. Guy Boulianne soulignait l'importance de la participation de chacun au sein d'une équipe. Même si un élève ne brille pas par le nombre de buts comptés ou par son excellence au jeu, le rôle qu'il joue, la détermination qu'il y met sont aussi essentiels à la réussite d'une équipe.

Pour les élèves de 12e qui nous quittent cette année, soit les élèves de Saint-Jean-Baptiste, Letellier, Aubigny, Sainte-Agathe et Morris, les prix d'excellence académique avaient été remis le samedi précédent à la remise des diplômes. Les gagnants ainsi que les donateurs des prix sont les suivants:

Sujet	Gagnant	Donateur
English 300	**Alain St-Amant**	Institut Collégial
English 301	**Carole Marion**	Wagon Wheel Restaurant
Français 300	**Julie Beaudette**	Division scolaire
Français 301	**Carole Marion**	L'abbé Pierre Gagné
Chemistry 300	**Alain St-Amant**	Banque nationale
Physical Science 301	**Carole Marion**	Lavallée Trucking
Dactylographie 302	**Mona Vermette**	Institut Collégial
Mathématics 300	**Alain St-Amant**	Administration SNJM
Law 302	**Carole Marion**	Fabrications Goulet
Religion 305	**Julie Beaudette**	Administration SNJM
Excellence académique	**Alain St-Amant**	Division scolaire
Maximum de crédits	**Alain St-Amant**	Conseil de parents

Les trophées et médailles distribués aux élèves des grades 7 à 11 sont beaucoup trop nombreux pour les énumérer ici. Soulignons toutefois les suivants:

Prix d'excellence académique

7e année - **Karine Beaudette**
8e année - **Danielle de Moissac**
9e année - **Diane Damphousse**
10e année - **Lorraine Godard**
11e année - **Richard Alarie**

Les meilleurs athlètes de l'année:

Filles: **Michelle Touzin** au présecondaire; **Berverly Dyck** au secondaire

Garçons: **Warren Doerksen** au présecondaire; **Normand Dupuis** au secondaire

Au cours de l'année, les classes se sont lancées un défi à savoir qui remporterait le plus de points tantôt dans un concours d'affiches, d'épellation, d'activités sportives etc., tout cela dans le but de bâtir un bon esprit de classe. Au niveau présecondaire, c'est la 8e année et leur professeur titulaire Mlle Armande Leclair qui se sont vus décernés ce prix; au niveau secondaire Mme Anita Perron et sa classe de 11e année ont récolté cet honneur.

Pour avoir démontré un bon esprit sportif tout au cours de l'année, les élèves suivants ont reçu un trophée:

Présecondaire: Jocelyne Sabourin, Debbie Doerksen, Denis Baril et Bertrand Dupuis.

Secondaire: Julie Beaudette, Ronda Evans, Guy Benjamin et René Saurette.

En photographie, le 1er prix est allé à Doris Beaudette, le 2e prix à Hélène Vermette et le 3e prix à Elizabeth Straszynski.

Sans oublier le travail et l'appui de tout le corps enseignant, il fait bon de dire que ces exploits n'auraient pas été possibles sans l'encouragement constant et les nombreuses heures de bénévolat de certaines personnes bien spéciales: Sr Yvonne Massicotte et Sheldon Bouchard, nos deux professeurs de culture physique, Denis Foidart, responsable de la photographie et de l'exposition science.

Florent BEAUDETTE

Élie

La famille Le Sann se réunit

Samedi le 3 juillet avait lieu au gymnase de l'école élementaire d'Elie la célébration du 80e anniversaire de naissance de Madame Euphrasie Kerleroux Le Sann.

Mme Le Sann est née en Bretagne en 1902 et a immigré au Canada en 1906. Sa famille s'est établie à Kermaria, près de Saint-Brieux en Saskatchewan. En 1925 elle a été unie en mariage avec Alain-Marie Le Sann, natif aussi de la Bretagne. De cette union sont nés neuf enfants: Marie, François, Alain, Aline, Yves, Euphrasie, Anne-Marie, Armand et Joséphine.



Mme Euphrasie Kerleroux Le Sann

Une messe de remerciements a été célébrée par le père Antonio Fortin à l'église du Saint-Sacrement à Elie à 16 heures. Les servants de messe étaient Marc Bernard et Claude Senécal. Pendant la messe, Angela, Patricia et Valérie Le Sann, Jacqueline et Robert Senécal ont exécuté les chants de la messe ainsi que trois beaux cantiques; accompagnés à la guitare par Patricia et Robert. L'assemblée a été profondément émue par la limpidité de ces jeunes voix et le choix pertinent de chants de joie.

Le première lecture tirée du livre de Proverbes "La parfaite maîtresse de maison" a été lue par Euphrasie Clement en français, et répété en anglais par Marie Mc Creight.

Le père Fortin a adressé les compliments d'usage à Mme Le Sann et dans son sermon il a élaboré sur le thème de dévouement qui a animé la vie de cette femme fortement chrétienne.

Les intentions spéciales de Mme Le Sann ont été lues par Thérèse Merk et Jacqueline Bernard. Nous avons prié pour tous les membres de sa famille qui sont décédés, pour tous ceux qui ne pouvaient pas assister à la fête ainsi pour tous les parents et amis présents. Mme Le Sann a eu la joie de servir la communion.

Suite à la messe, les invités se sont régalés d'un repas succulent préparé et servi par Mme Claire Bernardin. Armand Le Sann a porté un toast en l'honneur de sa mère, et Anne-Marie Bansfield a prononcé le discours de circonstances avec verve et chaleur. Tous les deux ont souligné les qualités de leur mère notamment son courage, son amour et sa générosité inépuisable.

À part de cette fête principale des réunions de la famille venue de la Colombie britannique, l'Alberta, la Saskatchewan le Manitoba, l'Ontario, le Québec et la France ont eu lieu chez Normand et Joséphine Bernard le vendredi soir et chez François et Emma Le Sann le dimanche après-midi.

La famille, les amis souhaitent à Mme Le Sann beaucoup de bonheur. Que Dieu leur accorde la joie de sa présence pendant bon nombre d'années!

Josée BERNARD

Saint-Lazare

Un correspondant nous quitte

Ce n'est pas chose facile que de vous apprendre que je ne serai plus correspondant pour Saint-Lazare parce que ma famille et moi quitterons ce cher village qui a été le nôtre pendant plus de 21 ans. C'est la santé de votre humble serviteur qui l'exige. Je m'en voudrais de ne pas remercier publiquement mes collaborateurs, les différentes équipes du journal et vous chers lecteurs qui m'avez toujours encouragé en me laissant savoir que vous me lisiez. Mes premières chroniques remontent aux années soixante alors que c'était **LA LIBERTÉ** & La Patriote.

La chronique de Saint-Lazare ne disparaîtra pas car nous avons un remplaçant dans la personne de M. Mathieu Deschambault qui commencera prochainement.

Je vous invite donc à l'encourager et le lire. Ses chroniques seront intéressantes, j'en suis convaincu. Je lui souhaite donc une longue vie comme correspondant. Bonne chance Mathieu.

Armand GUÉNETTE



M. Armand Guénette

Calendrier

La grande journée sportive annuelle de l'Association athlétique aura lieu le dimanche 1er août sur le Site du vieux Fort Ellice.

Une journée fort intéressante est proposée et nous vous invitons à être des nôtres.

Il y aura du base-ball à son meilleur, du boeuf barbecue, une soirée dansante un "Beer Garden" et beaucoup d'autres activités.

En camping...

Les guides passaient la semaine à faire du camping à Clear Lake. Yvette Mallet, monitrice en chef du camp avait préparé un programme fort intéressant et nous avons hâte de voir ce que les guides auront à dire de cette semaine passée au grand air. Merci Yvette et toutes les autres qui lui ont prêté main forte.

Au base-ball...

Les Chevaliers de Colomb tenaient leur deuxième tournoi annuel de balle molle dernièrement et malgré les nombreuses activités dans les environs, ce fut un succès. Une douzaine d'équipes ont pris part et c'est l'équipe d'Elkorn qui remporta le trophée et $150.00 de prix.

Le frère Bernard Simard nouveau grand Chevalier, a mené à bonne fin cette journée.

Mathieu DESCHAMBAULT

J'ai tout le temps obtenu les faveurs demandées par mon Jésus. Guérissez moi par les mérites de vos saintes plaies.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu, JEANNE MARIE FRANÇOISE KENNEDY, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 23e jour du mois d'août, 1982.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 7e jour du mois de juillet 1982.

MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession

CN RAIL
AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ, AVEC LA MENTION "SOUMISSION 4030-24-AE-210" CLAIREMENT INDIQUÉE SUR L'ENVELOPPE, adressées à M. P.W. Kirk, directeur, achats et stocks, Canadian National, Box 244, Postal Station - "Transcona", Winnipeg, Manitoba, R2C 3R4, qui en acceptera la réception jusqu'à MIDI, mardi, 27 juillet 1982, pour l'achat et l'enlèvement des terrains du chemin de fer, des véhicules suivants:

1- Unité No C070450	1 seul.	GMC 1970 pickup Modèle C9E10934 No de série CE134-1Z52315
2- Unité No C075114	1 seul.	Ford 1976 "Stake & Rack" (18') Modèle C600 No de série C61EVA87867
3- Unité No C073211	1 seul.	Camionnette 1973 (Van) I.H.C. 1973 (14') Modèle 1600 No de série 10662DCA11412
4- Unité No C070186	1 seul.	Camionnette GMC 1970 (Step-Van) Modèle PS36035 No de série PS350F169037
5- Unité No C070185	1 seul.	Camionnette Chevrolet 1970 (Step-Van) Modèle PS31035 No de série PS350F-163597
6- Unité No C071070	1 seul.	Camionnette Chev. 14', 1971 Modèle C40 No de série CS431P125427
7- Unité No C074317	1 seul.	Camionnette GMC 1974 (Step-Van) Modèle P31042 No de série TPY354V503526
8- Unité No CO74002	1 seul.	Camionnette Chev. 1974 (18') Modèle TE60 No de série CTE674V106451
9-Unité No C002353	1 seul.	Tracteur Merc. à plateforme 1971 Modèle A930 No de série 19557
10- Unité No CNEZ 700018	1 seul.	Can Car 1973 Modèle Remorque isotherme 45' No de série 3734806001

TERMES DE LA VENTE: F.O.B. "tel quel". Le soumissionnaires choisi devra effectuer le règlement de la transaction en entier dès qu'il aura été avisé que sa soumission a été retenue et avant la prise de possession de son achat. Les machines doivent être enlevées au plus tard. une semaine après la conclusion de la vente.

Les intéressés devront s'adresser à M. A. Schuster, Garage Supervisor, CNX Garage, Plessis Road, Winnipeg, Manitoba. Tél.: (204) 235-2491 entre 8h et 16h du lundi au vendredi, pour fins d'inspection desdits véhicules.

Taxe provinciale en sus, s'il y a lieu. Aucun dépôt préliminaire requis. L'offre la haute ni l'une quelconque des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Les soumissionnaires devront indiquer clairement leur nom et adresse postale dans la soumission.

M. P.W. KIRK
DIRECTEUR, ACHATS ET STOCKS.

La Broquerie

Elections scolaires

Des élections sont déclenchées au poste de commissaire d'école pour le quartier 5 (La Broquerie, Marchand, Woodridge, St Labre et Sandilands). À la clôture des nominations, deux (2) candidats sont en lisse, soit Mme Jean Gauthier de La Broquerie, officier de santé et M. Yves Lafrenière, également de La Broquerie, gérant de la Coopérative.

Environ 1300 électeurs pourront se prévaloir de leur droit de vote et chacune des cinq communautés aura son bureau de scrutin. Notons qu'on ne peut pas voter à l'avance mais qu'on pourra cependant soumettre son vote par courrier (voir l'annonce dans ce numéro de **LA LIBERTÉ**). Pour être éligible, il s'agit d'être citoyen canadien, d'avoir 18 ans ou plus et d'avoir résidé dans le quartier durant les six derniers mois. Si quelqu'un remplit ces conditions mais que son nom n'apparaît pas sur la liste d'électeurs, il (elle) peut quand même voter sous serment.

Les bureaux de scrutin sont ouverts le 28 juillet de 8h à 20h. Votons.

Je tâcherai, la semaine prochaine, de donner un aperçu des plate-formes électorales des deux candidats.

Rino OUELLET

Saint-Joseph

Les VIe Choralies internationales

Les VIe Choralies internationales composées d'environ mille chanteurs francophones venant de toutes les provinces du Canada, de la Belgique, la France, l'Angleterre, les États-Unis, la Suisse et des pays d'Afrique, se réuniront pendant une semaine pour chanter en choeur à l'Université du Manitoba.

Le 3 août est, pour eux, la journée "Connaissance du milieu". En ce jour, ils visiteront les régions de la Seine, la Rouge, et la Montagne. Environ deux cents choristes se rendont à Saint-Jean Baptiste pour une grande rencontre avec les gens de cette paroisse et de la commuanuté avoisinante. Il y aura une visite des lieux et du Musée Saint-Joseph.

On arrivera, à 16h à Saint-Jean. Il y aura souper à 18h00 visite des lieux et départ pour le Musée Saint-Joseph vers 20h00, vers 21h30 il y aura à Saint-Jean un programme avec chant et danses carrées. Le retour pour Winnipeg sera à 23h00.

Quelle belle occasion pour tous de s'enrichir et d'élargir ses horizons en venant rencontrer nos frères et soeurs d'autres pays mais qui parlent le même langage que nous! Vous êtes tous chaleureusement invités à venir fraterniser avec "ces nôtres", à l'endroit de votre préférence.

Si vous désirez des billets pour le souper à Saint-Jean ($5.00) prière de s'adresser à Mmes Georgette Houle et Léola Parent.

Léola PARENT

CHRONIQUE DE LA TÉLÉ - par Huguette Le Gall

L'UNIVERS DE NOS ARTISTES...

Le MARDI 20 JUILLET à 13h30, l'émission REFLETS D'UN PAYS vous fera pénétrer dans l'univers enchanteur des formes et des couleurs de trois artistes manitobains:



PAUL GUYOT, photographe et peintre paysagiste se raconte et parle avec fougue et amour de la nature et de sa carrière.



Sculpteur sur bois, **MIGUEL JOYAL** façonne des personnages contemporains ou folkloriques, au gré de sa fantaisie. Au cours de cette émission il nous décrit les différentes techniques utilisées, de ses projets et ses aspirations.

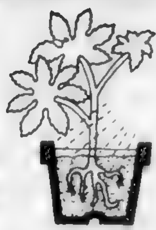
Très impressionnée par son séjour au Burundi, **GHISLAINE DUBÉ** peint des scènes de la vie africaine où prédominent le rouge et le noir. Elle nous parle également des coutumes de ce pays ainsi que de l'art africain en général.

BOTTE D'ENVOI DU FOOTBALL PROFESSIONNEL CANADIEN à CBWFT - le samedi 17 juillet à 18h00.

CALENDRIER DE DIFFUSION

Samedi 17 juillet	Ottawa à Hamilton	18h00
Vendredi 23 juillet	Montréal à Toronto	19h00
Jeudi 29 juillet	Montréal à Ottawa	19h00
Dimanche 15 août	Montréal à Edmonton	15h00
Samedi 21 août	Hamilton à Saskatchewan	20h00
Dimanche 29 août	Saskatchewan à Edmonton	15h00
Vendredi 3 septembre	Vancouver à Ottawa	19h00
Lundi 6 septembre	Montréal à Hamilton	12h30
Dimanche 19 septembre	Edmonton à Hamilton	12h30
Lundi 11 octobre	Saskatchewan à Hamilton	12h30
Dimanche 24 octobre	Montréal à Saskatchewan	14h30
Samedi 30 octobre	Saskatchewan à Toronto	12h30
Samedi 6 novembre	Montréal à Vancouver	22h00
Dimanche 14 novembre	Demi-finale Est	12h00
Dimanche 21 novembre	Finale Est	12h00
	Finale Ouest	15h00
Dimanche 28 novembre	La Coupe Grey - Toronto	12h00

Nous ne sommes pas en mesure de diffuser les matchs du 24 juillet, 8 août et 25 septembre, ceux-ci se déroulant à Winnipeg.



CONSEIL D'UN POUCE VERT

Marthe DURAND

Pour les amateurs de la culture des plantes d'intérieur, la propagation de nouvelles plantes devient un moyen intéressant de créer de nouveaux spécimens pour remplacer les plantes qui sont devenues grêles, épuisées et parfois hors de proportion pour l'espace qu'elles occupent. La semence de graines est la façon naturelle de reproduire de nouvelles plantes, mais cela demande un long travail soigneux avant que ces petits semis n'atteignent une certaine maturité.

Il est souvent plus facile et certainement plus encourageant d'employer les méthodes asexuées de reproduction, dans le cas des plantes, la reproduction végétative. En peu de temps une toute nouvelle plante identique à la mère, aura vite fait de prendre une place choyée dans votre demeure. Il se peut même que vous en reproduisiez plusieurs à la fois pour ensuite les partager avec vos amis ou les offrir en cadeau sans que cela ne vous ait couté très cher.

La méthode végétative la mieux connue est celle du bouturage. Les boutures de certaines plantes pousseront des racines très facilement dans de l'eau tout simplement et cela dans l'espace de deux à trois semaines. Ensuite ces boutures sont empotées dans un terreau approprié dans des pots de 5 cm (2 pouces), 7,5 cm (3 pouces) ou 10 cm (4 pouces). Il est préférable de se servir d'un plus petit pot et de rempoter selon la vitesse de croissance de chaque variété. Les impatiens, les coleus, les zebrina et tradescantia (misères), les araignées et diverses variétés de lierres sont quelques exemples qui s'enracineront bien dans l'eau.

Mais, de nombreuses plantes, les pelargoniums (géraniums), par exemple, requièrent un moyen d'enracinement plus complexe. Des boutures de 10 à 12 cm (4 à 5 pouces) devront être séparés de la plante mère avec un couteau propre. Il est préférable de prendre des jeunes pousses, ou celles qui ont un talon, et de couper les boutures au-dessous d'un noeud. Celles-ci sont plus favorables à l'émission de racines adventives. Ne laissez que 4 ou 5 feuilles à la partie supérieure de la bouture. En aucun temps devrait-il y avoir des feuilles qui trempent dans l'eau ou qui sont insérées dans le mélange d'enracinement. Ensuite, plongez le bout coupé de la bouture environ 1 cm (1/2 pouce) dans un produit hormonal tel que "Seradix", en poudre, ou "Roots", en gélatine. Ces produits hormonals ont pour but de stimuler l'éruption de racines adventives, fortes et saines, lorsque les boutures sont insérées dans un mélange d'enracinement stérile, évitant la fonte ou la pourriture de celles-ci. Ce mélange pourrait constituer des proportions égales de tourbe déchiquetée, gros sable, perlite et, ou vermiculité, ou une combinaison d'au moins deux de ceux-ci.

Les pots en argile sont d'excellents récipients pour la propagation car ils sont poreux, permettant l'air de pénétrer, élément essentiel avec l'humidité, pour forcer les boutures à émettre des racines vite et sainement. Le mélange ne devrait pas être trop détrempé et une fois que les boutures ont été insérées environ 2,5 cm (1 pouce) dans le mélange, le tout pourra être recouvert d'un plastique en s'assurant de ne pas le laisser toucher le feuillage et de ne pas le fermer complètement.

Vérifiez au moins une fois par semaine pour s'assurer que le mélanger ne s'assèche pas trop. Les boutures auront émis leurs racines adventives lorsque de nouvelles pousses apparaîtront et si les boutures résistent à vos efforts de les retirer du mélange. Cela peut prendre trois à six semaines selon la variété.

Retirez délicatement chaque bouture à l'aide d'une cuillère et empotez de façon habituelle. Après deux semaines vos nouvelles plantes pourront être placées à la lumière selon leurs besoins.

Il existe plusieurs méthodes de reproduction végétative. Celles-ci seront exposées dans des articles à suivre.







Western Society for French History

Le dixième Congrès annuel de la "Western Society for French History" se tiendra à l'Université de Winnipeg 515 avenue Portage, Winnipeg, les 14, 15 et 16 octobre 1982 (L'une des trois journées du Congrès aura lieu au Collège universitaire de Saint-Boniface). Les conférences principales seront données par:

Malcolm C. Barber (University of Reading, U.K.)
"The Crusade of the Shepherds, 1253"

Bernard Barbiche (École nationale de Chartes, France)
"Genèse et développement de la monarchie administrative en France: travaux récents et perspectives nouvelles de recherche".

M.A. Screech (University of London, U.K.)
"Scripture and Certainty in the Renaissance: Erasmus, Rabelais, Montaigne"

Pierre Savard (Université d'Ottawa, Canada)
"Les Collèges classiques du Canada français"

Marc Ferro (École des hautes études en sciences sociales, France)
"Comment on raconte l'histoire à travers le monde entier"

En outre, il y aura une trentaine de séances, chacune composée de communications et de discussions portant sur l'histoire et la littérature française, non seulement de la France mais aussi de l'Amérique du Nord.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au Professeur Donald A. Bailey, Département d'histoire, Université de Winnipeg, Winnipeg R3B 2E9. Tél.: No: 786-7811, poste 385.



Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

notice : decision

Décision C.R.TC. 82-561. le C.R.T.C. annonce qu'il approuve les demandes de modification des licences des entreprises de réception de radiodiffusion suivantes, visant à augmenter les tarifs d'installation maximums, tel qu'énoncé plus bas. Winnipeg Videon: Winnipeg (812 795300) de $15 à $25. Pour ce qui est des documents relatifs à cette décision, voir les avis publics C.R.T.C. 1982-12 (18 février 1982) 1982-16 (4 mars 1982) 1982-21 (17 mars 1982) 1982-27 (14 avril 1982) et 1982-30 (20 avril 1982).

Canada

CN RAIL
AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ, AVEC LA MENTION "SOUMISSION 4030-24-AE-208" CLAIREMENT INDIQUEE SUR L'ENVELOPPE, adressées à M. P.W. Kirk, directeur, achats et stocks, Canadian National, Box 244, Postal Station - "Transcona", Winnipeg, Manitoba, R2C 3R4, qui en acceptera la réception jusqu'à MIDI, mardi, 27 juillet 1982, pour l'achat et l'enlèvement des terrains du chemin de fer, des véhicules suivants.

(1) Unité no NO70810	1 seul.	Ford 1970 à grande cabine Modele E250 No de série [illegible]
(2) Unité no NO[illegible]6162	1 seul.	Dodge 1976 Modele D200 No de série D26BL6S308929
(3) Unité no NO75464	1 seul.	Camionnette Ford 1976 Modèle E250 No de série E23HHB647[illegible]
(4) Unité no NO76381	1 seul.	Camionnette Ford 1976 Modele E250 No de série E23HHC8066[illegible]
(5) Unité no NO[illegible]2060	1 seul.	I.H.C. 1972 Modèle 1600 No de série 106620C08622[illegible]
(6) Unité no NO[illegible]5004	1 seul.	GMC Suburban 1975 Modèle TC 20906 No de série TCY265F509900

TERMES DE LA VENTE F.O.B. "tel quel". Le soumissionnaire choisi devra effectuer le règlement de la transaction en entier des qu'il aura été avisé que sa soumission a été retenue et avant la prise de possession de son achat. Les machines doivent être enlevées en deça d'une semaine de la conclusion de la vente.

Les intéressés devront s'adresser à M. A. Schuster. Garage Supervisor, CNX Garage, Plessis Road, Winnipeg, Manitoba, Tél.: (204) 235-2491 entre 8h et 16h du lundi au vendredi, pour fins d'inspection desdits véhicules.

Taxe provinciale en sus, s'il y a lieu. Aucun dépôt préliminaire requis. L'offre la plus haute ni l'une quelconque des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Les soumissionnaires devront indiquer clairement leur nom et adresse postale dans la soumission.

M. P.W. KIRK
DIRECTEUR, ACHATS ET STOCKS.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

Assureurs

Optométristes

Comptables

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

À VENDRE - Une robe longue de soirée couleur bleue et robe courte fleurie à plis grandeur 14-15 - servie une fois, moitié prix. Tapisserie fleurie beige et brun - blanc et un peu de rose (5 rouleaux vinyl) prix $7.50. No de téléphone: 247-7449.
- 576 -

À LOUER - près de Taché/Marion, appartement d'une chambre à coucher, pour personne tranquille. Libre le 1er août. $225.00/mois, Téléphonez au No 247-6600.
- 577 -

VENTE DE GARAGE 439, rue Ritchot - Le 5 juillet ou le 30 juillet chaque jour de 12h00 à 22h00. Téléphone: 233-3244.
- 579 -

À VENDRE - Guitare Norman 6 Cordes, bonne condition, faite à la main au Québec B-30 - appeler Norman Boudreau. Au centre culturel franco-manitobain au No 233-8972.
- 580 -

À VENDRE - bungalow (fait sur commande) de 5 chambres, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, 2 salles de bains (une de 4 pièces, une de 2 pièces), salle de récréation avec "wet bar", air climatisé central, bonne isolation, grand lot boisé; quartier résidentiel à Saint-Boniface. Demande $58,900. Téléphonez au No 233-1363.
- 578 -

À VENDRE - rue Ritchot - Maison de 3 chambres à coucher sur lot boisé 50 x 127 - 2 salles de bains - salon et salle à manger - sous-sol professionnellement fini avec bar - air climatisé - laveuse de vaisselle - tapis mur à mur - garage et "carport". Prix $69,500.00 Téléphonez au No 233-6373.
- 571 -

À VENDRE - Ensemble de chambre à coucher (style français) comprend lit 54", bon matelas, 1 bureau avec miroir et autre commode en bonne condition. Téléphonez au No (1) 424-5342.
- 572 -

À LOUER - 240 arpents près de Winnipeg avec accès au commission du marché, idéal pour jardinage. Téléphonez au No 582-4880 avant 9h00.
- 573 -

RECHERCHE - Automobile - 4 cylindres - ou petit 6 Hatchback ou familiale - Téléphonez au No 257-0100.
- 574 -

À VENDRE:
Climatisateur marque Admiral 600 "10,000 BTU en excellent état. Grandeur 20" pouces haut 15" pouces large. $400.00
Tondeuse électrique pour gazon, marque Sunbean comme neuve $70.00. - Téléphonez après 16h au No 422-5246 ou 422-8158.
- 566 -

À VENDRE- Maison de 2 étages, Saint-Vital (2 ans) 6 pièces, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer, salle de jeux, garage double, grand lot, tout clôturé, aménagé pour les jeunes enfants hypothèque à ne pas manquer: 57,000 à 11 3/4% jusqu'en janvier 1986 - Téléphonez au No 257-5709.
- 557 -

À VENDRE - articles de maisons, meubles, appareils électriques, plantes, cadres, et antiquités. Téléphonez au No 255-2825.
- 575 -

À LOUER - Saint-Boniface, garçonnière toute meublée. Libre le 1er juillet. $125.00/mois. Pour personne âgée. Téléphonez au No 247-7376.
- 546 -

À VENDRE - écoulement de bon livres neufs historiques, La vie de Jos Montferrant, la vie du Lutteur nain (Little Beaber) (Le courrier du bonheur) (L'Amour au tournant de la vie) (Guide d'auto-hypnose) (La nouvelle vague des soucoupes volantes) (S. Bélaire) (Cuisine guide) 20 titres assortis - Valeur de $125.00 pour $60.00 aussi le Karaté. Valeur de $10.00 (défendez-vous Mesdames $5.95) Mission fantastique 1986. Gros volumes $8.95 (Valeur de $25.00 les 3 pour $15.00) plus frais postaux. S'adresser à: Léo Marquis B.P. 31 St-Hubert Co Rivière-du-Loup - Québec - G0L 3L0.
- 570 -

Célébataire honnête désire correspondantes, pour partager, les beaux côtés de la vie, et le travail, loisirs, l'amour, et l'affection , avec mariage possible; je suis bilingue, ayant travaillé 20 ans aux U.S.A. je me suis fait quelques économies, pour partager à deux, réponse aux lettres avec photo, - L. Marquis St. Hubert. B.P. 31; Co. Rivière-du-Loup, P. Qué. G0L 3L0.
- 569 -

À VENDRE - "House Trailer" en très bon état Le prix est $2,650.00 ou meilleure offre. Téléphonez de 9h à 15h au No 233-7546.
- 563 -

À LOUER - Saint-Boniface - un appartement d'une chambre à coucher dans une maison privée au 1er étage pour le 1er août; pour plus d'informations téléphonez au No 233-2794.
- 564 -

À VENDRE - (pas d'agent s.v.p.) maison à Saint-Norbert, 3 chambres à coucher, salle de récréation au sous-sol - garage attenant, patio avec "gazebo" Lot (69 x 147) boisé, avec jardin. Près de l'église, des écoles et des foyers, avec arrêt d'autobus en face. Pour plus d'informations téléphonez au No 269-2984.
- 565 -

À VENDRE - une cuisinière 30" largeur, blanc; un réfrigérateur 24" largeur 60" haut, blanc. Bonne condition. Téléphonez au No 878-2374.
- 567 -

À VENDRE - Évier avec robinet: $25; table de cuisine en chrome avec 4 chaises: $50; lit en métal avec sommier & matelas: $125; Cabinet T.V. blanc et noir 26": $100.: Machine à coudre Singer avec meuble: $200.; "Surfside Trailer Triple E 15 1979" avec frigidaire, poêle, etc. couche 4 personnes: (pneu de rechange) $5,050. Téléphonez au No 269-7881.
- 568 -

À VENDRE - vieux Saint-Boniface, triplex avec revenu de 900.00 par mois, garage double, hypothèque de 11 1/4% jusqu'à septembre 1984. On demande $66,500.00. Pour plus d'informations téléphoner au No 237-6413 après 17h.
- 581 -

VENTE PRIVÉE - Sur route 210, 2 milles et demi à l'est de Sainte-Anne, sur beau lot de rivière de 7 acres, maison "split-level" double garage, grand jardin, (framboises fraises) autobus et boîte à lettres à la porte. Une vraie aubaine. Téléphonez au No 422-5483 ou mieux,venez voir.
- 582 -

À LOUER - Saint-Boniface appartement meublé (ou non) une chambre à coucher, entrée privée. Libre le 1er août. Téléphonez No 233-1593.
- 583 -

CHERCHE -gardienne anglaise, endroit: Saint-Boniface. Lundi au vendredi, pour bébé de 5 mois. Téléphonez au No 233-0391 après 17h00.
- 584 -

À VENDRE - Gull Lake - 2 lots (au bord du lac) 1 acre chaque. Téléphonez au No 256-3632 ou 633-5711.
- 586 -

Entrepreneurs de Construction

Chiropraticiens

À VENDRE - Maison mobile 14x56 de marque Fleetwood (1977). Habitée l'été seulement par adultes. En excellente condition - Téléphonez au No 878-3226 ou 878-2653 - (Lorette).
- 585 -

À LOUER - à Saint-Claude, maison de 4 chambres à coucher. Libre immédiatement. Bien bon marché. Téléphonez au No 379-2086; ou écrivez à C.P. 52. Saint-Claude, Man. R0G 1Z0
- 587 -

Personne reponsable avec expérience en "nursing" dans les hopitaux, foyers et maisons privées offre ses services pour un couple ou personne âgée seule. Ferait cuisine - et soins ménagers - légers. Conditions à discuter. Références données sur demande - Pour information - téléphonez au No 942-3789.
- 588 -

À VENDRE - bon bois usagé 2x4, 2x6, 2x8, 2x10, 2x-12, 9x9, 12x12 en sapin, ainsi que tuyaux de chaudière et tuyaux ainsi que briques nettoyées. Tél. No 222-5820 ou 222-4901.
- 589 -

DÉSIRE LOUER - chalet plage Albert - la semaine du 16 août - Famille tranquille avec 2 enfants - 5 et 9 ans.SVP - téléphonez au No 237-7381 après 18h.
- 590 -

À VENDRE - 3 fenêtres complètes pour cave, 16 3/4"x34 1/4" - $20.00 - Radio pour auto (Volvo) $35.00 - Tél.: 233-7021.
- 591 -

À VENDRE - Gestener 320, Gestetner ES 390 MKII. Pour de plus amples renseignements, signalez: 233-4324.
- 592 -

À VENDRE - Divan lit (vert fleuri) - fournaise à l'huile & réservoir - fenétres doubles vitres 48"x 48" et 76"x 48" pour maison ou chalet portes 24x 78, 30x78. Lavabo & baignoire (usagés). Tél.: No: 257-7705 ou s'adresser 585, Forbes Rd.
- 593 -

VENTE PRIVÉE - à Saint-Boniface maison de deux étages avec 5 chambres à coucher, chambre d'utilité, salle de bains, sous-sol partiellement fini. Téléphonez au No 253-0121.
- 594 -

À la recherche d'un(e) pensionnaire avec caractère, situé quartier Norwood.Inclus repas, 2 chambres non-meublées. Service laveuse/sécheuse, avec arrêt d'autobus à la porte. Disponible de suite. Pour autres renseignements, composez le No 237-0898.
- 595 -

À VENDRE - 1970 "Maverick" en très bonne condition. Adressez vous 277, boulevard Provencher ou téléphonez au No 233-0772 - 233-8347.
- 597 -

À LOUER - 283, boulevard Provencher (en face du parc) appartement de 1 chambre à coucher avec réfrigérateur et poêle - chauffage compris - Libre le 1er août - Loyer $275,00/mois. Téléphonez au No 943-3226 ou 261-8409.
- 596 -

Saint-Jean-Baptiste

Les Sabourins se sont rassemblés

Par un des plus beaux dimanche après-midi, les quatre générations d'Ildège Sabourin et Exilda Beaudette se rassemblèrent au parc du village de Saint-Jean-Baptiste.

La famille ne semble pas vouloir s'éteindre car on comptait au delà de 175 personnes incluant amis et amies.

Le papa Ildège décéda le 18 juin 1957; Exilda, la maman, vit encore à l'âge de 88 ans mais est hospitalisée à Saint-Boniface et n'a pas pu être présente.

Les treize enfants étaient tous présents: **Ovila, Armand, Louis, André Denis** et **Léon**, tous de Saint-Jean-Baptiste; le docteur **Georges, Cyrille** et Sr **Hélène** (Oblate) de Saint-Boniface, **Rose-Alma** (Mme Donat Dupas) de Saint-Boniface, **Lucille** (Mme Alphonse Bérard) de Saint-Jean-Baptiste, **Denise** (Mme Robert Connelly) de Sainte Foy, P.Q. et **Léona** (Mme Célestin Alarie) d'Ottawa, Ontario.

Le Docteur Georges en souhaitant la bienvenue à tous ses frères et soeurs se disait très heureux d'être participant à l'idée de cette rencontre pour mieux connaître les beaux-frères, belles-soeurs ainsi que les nombreux neveux et nièces.

Ovila, l'aîné, donna un petit historique de vie de la famille durant les années où il était au foyer paternel. Il faisait remarquer la rareté que les 13 enfants et leurs conjoints soient encore tous vivants aujourd'hui. Il y a 312 ans, dit-il, que Jean Sabourin arrivait au Canada et donc "nous ne sommes pas des nouveaux venus". Il fit l'éloge de son père Ildège et de sa mère Exilda en les donnant comme exemples de courage et de dévouement en finissant par une de leurs citations: "Pas capable est mort".

Chacun des enfants, à son tour, participait soit au micro comme annonceur, chanteur, raconteur, etc... Les jeux de balle, de "lawn bowling" pour adultes, ainsi que des jeux d'enfants prenaient de l'ampleur vers le milieu de l'après-midi. La fête se terminait par un pique-nique familial après quoi les "Te souviens-tu de la fois que...", "de celui-ci..." "de celle-là..." etc... jusqu'à la noirceur.

Ovila SABOURIN



Les enfants de Ildège et de Exilda Sabourin

PROGRAMME MANITOBAIN D'ASSURANCE-LUNETTES POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS

Tous les résidants du Manitoba, âgés de 65 ans et plus, recevront bientôt un opuscule expliquant le programme d'assurance-lunettes. La version française de cet opuscule est en impression et elle sera prochainement disponible auprès de la Commission des services de santé du Manitoba.

En attendant la publication des opuscules, voici les détails du programme:

Le but de l'assurance-lunettes est d'aider financièrement les résidants manitobains qui ont atteint 65 ans, lors de l'achat de lunettes.

Le programme entre en vigueur le 1er juillet 1982

Qui a droit aux prestations?

Tous les résidants du Manitoba qui ont atteint 65 ans.

Qui n'a pas droit aux prestations?

Les résidants du Manitoba âgés de moins de 65 ans. Les conjoints qui ont moins de 65 ans n'ont pas droit aux prestations.

Quelles sont les prestations?

Sur réception d'une demande d'indemnisation la Commission des services de santé paiera, 80% du montant en sus de la franchise de 50$, jusqu'à concurrence du montant maximum approuvé pour l'achat de lunettes prescrites, y compris les frais d'ordonnance, les verres et une monture normale. Par exemple, si vous achetez une simple monture avec lentilles bifocales au prix de 85$, le remboursement sera de 28$. Si vous choisissez d'acheter des montures élégantes et chères, le remboursement sera le même que pour des montures normales. Toutefois, le remboursement sera plus élevé si vous avez besoin de montures ou de verres spéciaux pour des raisons médicales.

La franchise de 50$ est elle individuelle ou familiale?

Une franchise de 50$ par personne ou par famille est déduite à chaque année d'assurance. La première période d'assurance va du 1er juillet 1982 au 31 mars 1983. Par la suite, l'année d'assurance ira du 1er avril au 31 mars.

Quels articles sont compris?

* Les verres prescrits et les montures simples
* Les lentilles de contact, si des raisons médicales les justifient
* Les verres teintés, si des raisons médicales les justifient
* Le remplacement de lunettes endommagées irréparables
* Une paire de lunettes tous les trois ans ou plus souvent si l'ordonnance a changé
* Si des raisons médicales le justifient, l'achat de deux paires de lunettes plutôt que d'une paire de bifocales ou de trifocales.

Quels articles sont exclus?

* Les lunettes de soleil
* Les verres teintés non justifiés médicalement
* Les lentilles de contact, non justifiées médicalement
* Deux paires de lunettes avec la même correction
* Les réparations

Comment obtenir les prestations?

Vous pouvez faire prescrire les lunettes par un médecin ou un optométriste. Un optométriste peut vous vendre les lunettes. Si vous consultez un médecin, allez avec votre ordonnance acheter les lunettes chez un optométriste ou chez un opticien.

Lorsque vous payez les lunettes, faites-vous remettre une formule de demande.
Envoyez-la à:

La Commission des services de santé
Boîte postale 925
599, rue Empress
Winnipeg, Manitoba
R3C 2T6

Pour plus de renseignements
contactez la Commission à l'adresse ci-dessus ou en téléphonant au No 786-7101

MANITOBA

Nécrologie

Raphaël CHAMPAGNE

Après une longue maladie, Raphaël Champagne, s'est éteint paisiblement le 27 juin 1982, au Foyer Saint-Boniface, 271, rue Archibald à l'age de 88 ans. Il était l'époux de Dorilla Champagne (née Trudeau) qui réside 187, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface. Raphaël Champagne naquit à Saint-Norbert, Manitoba, où, sauf pour les quelques dernières années, il y vécut toute sa vie.

Outre son épouse Dorilla, il laisse dans le deuil sept fils, Alcide et son épouse Isabelle de Montréal, Louis et son épouse Simone de Oakville, Ont., David et son épouse Carol de Brampton, Ont., Jules et son épouse Lina de Saint-Norbert, André et son épouse Beverly de Gillam, Man., Jean et son épouse Bernice de Mississauga, Ont., Paul et son épouse Laurette de Saint-Norbert; quatre filles, Sr Thérèse, m.o. de Saint-Boniface, Hélène Gagné et son époux Roger de Saint-Norbert, Sr Cécile, s.g.m. de Saint-Boniface et Juliette Nelson et son époux Brian de Scarborough, Ont.; vingt-huit petits-enfants et six arrière-petits-enfants. Il laisse aussi dans le deuil un frère: Fernando et son épouse Madeleine; trois soeurs: Edouardina Verreault, Donalda Allard et son époux Alfred, Sr Isabelle, s.n.j.m. ainsi qu'une belle-soeur Rose-Anna Manaigre. L'avaient précédé dans la mort deux de ses fils: Marius et Hervé.

La messe de Résurrection fut célébrée le mercredi 30 juin à 19 heures en l'église de Saint-Norbert par M. le curé Bernard Bélanger. L'assistaient à l'autel, le Père Denys Ruest, o.m.i., le Père Gérard Jolicoeur, s.j., le Père Camille Dufort, p.b., l'abbé Paul Gagné, le Père Alvin Gervais, o.m.i., et le Père Vincent de Varennes, o.m.i.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Saint-Norbert. Peu avant les funérailles, nous, ses onze enfants, accompagnés de maman, nous réunissions ensemble près de lui. L'occasion de revoir et de parler entre nous des grandes qualités de ce cher papa et ce qu'il nous avait tous légué par sa vie et son exemple. Un père que nous aimions et admirions beaucoup. Un homme doux, généreux, constant; qui puisait sa force de la foi profonde qui l'habitait. Un homme qui par sa vie exemplaire a su influencer pour le bien toute sa famille, ses nombreux amis et tous ceux qui au cours de sa vie ont eu le privilège de le connaître.

Il a maintenant trouvé, là où il voulait se rendre, la paix et le vrai bonheur.

REMERCIEMENTS

À l'occasion du décès de Raphaël Champagne, Mme Dorilla Champagne et sa famille désirent vous remercier tous, parents et amis, pour la sympathie que vous nous avez témoignée.

Décès de René VANDEL

Le 10 juin, 1982, M. René Vandel est décédé, paisiblement à sa demeure à Saint-Claude, à l'âge de 51 ans.

René laisse dans le deuil, deux soeurs: Sr Cécile, des Filles de la Croix de Saint-Claude; Mme Angèle Légaré de Dunrea Man.: trois frères: Ernest, de Saint-Vital Marcel, de Kelowna, C.B.; Robert, de Saint-Claude; plusieurs nièces et neveux, ainsi qu'une bonne amie, Lucille Bazin.

La messe de la Résurrection, précédée des prières, fut célébrée lundi le 14 juin, en l'église de Saint-Claude. M. l'abbé Rodrigue Bouchard, curé, officiait. Il était accompagné de M. l'abbé Lionel Thibault de Haywood et de M. l'abbé Marcel Toupin de la paroisse de l'Assomption de Transcona. Les porteurs étaient six neveux du défunt.

Une nièce, sa filleule, proclama la 1ère lecture de la Parole de Dieu, tirée de la Sagesse. "Ce qui fait la valeur d'une vie, ce n'est pas sa longueur, mais sa qualité". Le 2e texte fut celui de St. Matthieu, au Chapître XXV, où Jésus invite l'âme fidèle à posséder le Royaume: "Venez, les bénis de mon Père... Ce que vous avez fait au moindre des miens, c'est à moi que vous l'avez fait". Ces deux passages de la Sainte Ecriture traduisaient à point la vie de René, car sa plus grande joie était de servir les autres. Son plaisir était celui de faire plaisir.

L'inhumation se fit au cimetière local. La maison Adam, de Notre-Dame de Lourdes, s'occupait des arrangements funéraires.

REMERCIEMENTS:

La famille Vandel aimerait remercier bien sincèrement tous les parents et amis, qui se sont montrés si sympathiques lors du décès de René. Les témoignages de sympathie manifestés de différentes façons furent très appréciés. Merci à l'abbé Bouchard, aux deux prêtres cocélébrants, aux porteurs, à la chorale, à l'organiste, à la lectrice, aux quêteurs, aux enfants de choeur, à l'entrepreneur, M. Clément Adam. À tous ceux qui ont manifesté leur sympathie en assistant au service, en offrant des fleurs, des honoraires de messe ou des cartes de condoléances en préparant le goûter, etc., la famille adresse un merci ému et dit à tous: "Que Dieu vous le rende!" Merci à tous ceux qui ont accepté l'amitié de René. Son départ nous attriste, mais il est une renaissance, le recommencement d'une vie toute autre. Il continue sa présence parmi nous, et il assumera d'une façon encore plus parfaite son option de servir.

Fleurette, Anna-Marie FRIESEN

Épouse bien-aimée de Lorne Friesen, 3214 Dover Rd., S.E. Calgary,. Alberta, est décédée à l'Hôpital général de Calgary, le 7 juillet 1982 à l'âge de 43 ans.

Lui survivent: son époux, un fils, Michael et une fille, Jo-Anne qui sont encore à la maison; ses parents, Georges et Germaine Grégoire de Saint-Jean-Baptiste également, quatre frères: Denis et Richard M. tous deux de Sainte-Anne, Gilbert de Calgary, Alta et Roland de Brandon, Man. Lui survivent aussi ses cinq soeurs: Mme Dorothé Lessard de Sainte-Anne, Mme Rita Benjamin de Saint-Jean-Baptiste, Mlle Marcella Grégoire de Winnipeg, Mme Paulette Vermette de Saint-Jean-Baptiste, et Mme Murielle Simard de Calgary, Alta. Une soeur, Huguette, l'a précédée dans la mort.

Les parents et amis ont été invités à participer aux prières à la chapelle funéraire "Bells funeral Home", 2720 Centre St. N. Calgary, Alta., vendredi le 9 juillet à 20h. Les funérailles ont eu lieu à l'église catholique Holy Trinity, 1525-45 St S.E. Calgary, samedi le 10 juillet à 10h, présidées par le révérend R. McNally. La dépouille mortelle a été déposée au cimetière Mountain View Memorial Gardens situés à Calgary, Alberta.

Toute offrande pourrait être faite à l'"Alberta Heart Foundation", 2011-10th Ave. S.W. Calgary, Alta., ou à la "Canadian Cancer Society", 200-1609-14th St. S.W. Calgary, Alta.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 82-596, Renouvellement de licences du 31 mars 1983 au 30 septembre 1983: dans la décision CRTC 79-673, le Conseil a annoncé qu'il modifiait sa politique de délivrance de licences expirant le 31 mars. Le Conseil a souligné qu'il était préférable de fixer au 30 septembre la date d'expiration des licences et que cela permettrait au Conseil et aux parties intéressées d'avoir à leur disposition des renseignements plus à jour au chapitre des données financières et de la programmation. Le Conseil a donc renouvelé certaines licences expirant le 31 mars 1982 jusqu'au 30 septembre 1982. De plus, le Conseil a déclaré qu'il renouvellerait plus tard, pour une période de six mois, des licences expirant les 31 mars 1983 et 1984. Les licences mentionnées aux pages ci-jointes et expirant le 31 mars 1983 sont donc renouvelées pour une période de six mois se terminant le 30 septembre 1983, sous réserve des conditions stipulées dans les licences actuelles.

Canadä



Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

DOSSIER: SL26410 bfc Shilo (Manitoba)
Fournir et installer des fournaises à gaz- 345 logements familiaux

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

DATE DE FERMETURE le MERCREDI 4 août 1982

DÉPÔT POUR DOCUMENTS: $100

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) les soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressés au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen aux Bureau de l'Association des Constructeurs aux endroits suivants:

Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-3726/053-3727. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

M.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12ième étage, Immeuble SBI
2323 Promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canadä



Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

DOSSIERS: PP26110 bfc Portage la Prairie, Southport, Man. Fournir et installer du plancher en bois batiment 79 gymnase.

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

DATE DE FERMETURE: le MERCREDI 11 août 1982.

DÉPÔT POUR DOCUMENTS: $25

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) les soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen aux Bureaux de l'Association des Constructeurs aux endroits suivants:

Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-3726/053-3727. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12ième étage, Immeuble SBI
2323 Promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canadä



Transport Canada Air | Transports Canada Air

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET

Appel d'offres No 2352-81-19 - Réfection de la piste et concassage de gravier à l'aéroport d'Eskimo Point, Eskimo Point (Territoires du Nord-Ouest)

Date limite: **le 6 août 1982**

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Hay River (Territoires du Nord-Ouest), Winnipeg (Manitoba), Saskatoon (Saskatchewan), Thunder Bay (Ontario), Edmonton (Alberta) et Vancouver (C.-B,)

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Les instructions seront remises aux soumissionnaires lors d'une réunion qui aura lieu le 26 juillet 1982 à 9h30 au building du Crédit Union Assiniboine 11e étage, 125, rue Garry, Winnipeg, Manitoba.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204) 949-4329.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canadä



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES CHANGEMENT À LA DATE DE CLÔTURE

Avis est donné par les présentes que la date de clôture des soumissions dans le cas du projet ci-après décrit:

Projet No 003863 - Parc national de Banff, Alberta Construction du pont CARROT CREEK et d'un passage souterrain pour les animaux - Route nationale TransCanada.

EST REPORTÉE COMME CECI:

Antérieurement: 11h30 a.m. (HAM) 14 juillet 1982

Reportée: 11h30 a.m. (HAM) 16 juillet 1982

Canadä

ÉLECTION PARTIELLE

DIVISION SCOLAIRE RIVIÈRE SEINE No 14

Il est porté à la connaissance du public par les présentes que les électeurs seront appelés à élire un commissaire des écoles pour la Division scolaire Rivière Seine No 14 circonscription No 5 parmi les candidats suivants qui ont été dûment désignés;

Mme Jean Gauthier, La Broquerie, Man.
M. Yves Lafrenière, La Broquerie, Man.

JOUR DU SCRUTIN

Le jour du scrutin pour l'élection d'un Commissaire des écoles sera le mercredi 28 juillet 1982 de 8 heures à 20 heures.

Demande de vote par courrier

Tout électeur qui, à cause d'une incapacité physique, ne peut pas se rendre en personne au bureau de vote le jour du scrutin pour exercer son droit de vote, pourra voter par courrier à condition d'en faire la demande par écrit,**au moins sept jours avant le jour du scrutin** au Directeur du scrutin, Bureau divisionnaire, C.P. 160 Sainte-Anne, Manitoba, R0A 1R0.

Fait à Sainte-Anne (Manitoba) ce 9e jour de juillet 1982

Rose R. Blom (1-878-3743)
Directrice du scrutin